



Le Bruant Wallon - n° 27 - juin 2015

Au bord du gouffre !



Photo : Bruant proyer - Hervé Paques

Chroniques ornithos
Eté 2014

Le coin des enquêteurs

Données de baguage
d'Ouettes d'Egypte

Ethologie : la mue (2)



Edito

Joindre l'utile à l'agréable. Jamais cette maxime n'aura été aussi pertinente que maintenant lorsqu'il s'agit d'évoquer l'observation de la nature qui nous entoure et des oiseaux en particulier.

En effet, outre le morcellement et la banalisation des paysages auxquels la nature est livrée, deux nouvelles menaces pernicieuses ont récemment vu le jour provenant – quelle ironie – de ceux-là mêmes qui sont supposés la protéger, à savoir les pouvoirs publics.

La Région wallonne tout d'abord, qui ferme tous les robinets concernant le co-financement des créations de réserves naturelles par des associations telles que Natagora, et ce alors que 0,7% seulement du territoire wallon bénéficie du statut de réserve naturelle.

Les autorités européennes ensuite, qui, sous le couvert d'une consultation de la population, menacent de remettre en question les deux directives phare de la protection de la nature en Europe, à savoir la directive Oiseaux et la directive Habitats qui sont le socle du réseau Natura 2000.

Face à ces menaces, il est plus important que jamais qu'en tant que naturalistes et ornithologues, nous continuions à documenter ce que nous observons sur le terrain et à conscientiser tout un chacun aux beautés qui nous entourent et aux menaces auxquelles elles doivent faire face. Ce n'est que de cette manière que nous pourrons – sur des bases objectives – tenter d'infléchir les tendances qui se font jour et amener les pouvoirs publics à admettre une fois pour toutes la nécessité d'une politique environnementale qui soit prise en compte dans toutes les autres politiques.

Ce travail de documentation et de conscientisation, nous essayons modestement d'y contribuer au travers de cette revue. Par le biais des chroniques tout d'abord, via lesquelles nous tentons de dégager des tendances dans l'évolution de nos populations d'oiseaux ; via les enseignements de l'Atlas à l'échelle de notre province également. C'est dans ce même esprit qu'une nouvelle rubrique fait son apparition dans ce numéro : le coin des enquêteurs ; rubrique précisément destinée à se faire l'écho des enquêtes lancées par le pôle ornithologique de la Régionale Brabant wallon de Natagora et de celles pilotées par la Centrale ornithologique AVES.

Vous êtes cordialement invités à participer à ces enquêtes et à jouer votre rôle dans la réalisation des objectifs cités plus haut en partageant de manière utile les moments - espérons-le - de plaisir que vous aurez éprouvés.

Et attendant de vous retrouver sur le terrain – pourquoi pas sur l'itinéraire de balade qui vous est proposé dans ce numéro –, n'oubliez pas de participer à la consultation relative à l'avenir des directives Oiseaux et Habitats via www.natagora.be/alertenature, et ce avant le 24 juillet, date de clôture de la consultation européenne.

Bonne lecture !

Thierry Maniquet
Membre du Comité de rédaction

Vous avez raté un numéro du Bruant Wallon ?

Rien n'est perdu !

Ils sont toujours disponibles gratuitement sur le site web de la Régionale Natagora BW : cliquez sur l'image ci-dessous.



Sommaire

Le saviez-vous ?.....	page 3
Chroniques ornithologiques du Brabant wallon : Été 2014	page 4
Arrêt sur image : Stephan Peten	page 18
Etudes : Données de baguage d'Ouettes d'Égypte en Brabant wallon	page 19
Hors'nitho : Alerte au castor !.....	page 21
Enseignements de l'Atlas pour le Brabant wallon : Ardéidés et Ciconiidés.....	page 23
Oiseaux de chez nous : Les canards de surface (3).....	page 27
Ethologie : La mue (2).....	page 31
Promenons-nous ... à Braine l'Alleud.....	page 34
Le coin des enquêteurs.....	page 37
Focus Assoc' : La Petite Jauce.....	page 39
Agenda.....	page 40

L'équipe de rédaction :

Patricia Cornet-Poussart, Jean Dandois, Bernard Danhaive, Freddy Donckels, Claire Fery, Claire Huyghebaert, Thierry Maniquet, Hervé Paques, Vincent Rasson, Philippe Selke, Damien Sévrin et Julien Taymans

Maquette : Hervé Paques

Mise en page : Claire Huyghebaert

Responsable des illustrations : Vincent Rasson

Coordination : Freddy Donckels

Droits d'auteur

La reproduction des textes et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction et des auteurs.

Le saviez-vous ?

T. Maniquet

Coucou,

Si je me permets d'utiliser cette formule de salutation un peu familière, c'est parce qu'elle me permet d'introduire le sujet de ma chronique : je vais en effet vous parler de *Cuculus canorus*.

Pensez donc : un oiseau aux mœurs aussi étranges ne pouvait que susciter maintes croyances, légendes et autres dictons.

Savez-vous que selon certains, c'est par le bec (!) que cet oiseau trop paresseux pour faire son propre nid irait pondre dans le nid d'un autre oiseau.

Non content d'épuiser ses parents adoptifs par sa glotonnerie, imaginez-vous aussi qu'il finirait par les dévorer !

Figurez-vous aussi que son cri bien connu serait émis par le derrière ! Mœurs bien étranges, je vous disais.

Sa ressemblance en vol avec l'épervier l'a fait bien longtemps se confondre avec ce dernier ou avec l'autour.

On disait ainsi dans les Hautes-Pyrénées : A la Saint-Barnabé (11 juin), le coucou devient épervier; en Saône-et-Loire par contre, on disait qu'à la Saint-Benoît (11 juillet), le coucou se transforme en tiercelet.

Aller pondre dans le nid d'un autre ne pouvait aussi qu'engendrer des assimilations avec le fait de découcher. D'où le fait que le coucou (ou selon les régions cocuc, coucut, cochu, coucu) est devenu le symbole de l'infidélité et de la trahison. De là aussi le terme « cocu »¹.

En Europe, on fêtait ainsi le coucou au début du mois de mai, à la Saint-Gangulphe, croisé, qui découvrit en rentrant chez lui que sa femme l'avait trompé.

C'est ce caractère de perturbateur de l'ordre établi qui est aussi à l'origine de la Cour du Coucou qui se tient tous les deux ans fin juillet à Polleur, tribunal décrit dès le XIXe siècle comme étant celui où comparaissent « les maris trompés, battus par leur femme ou trop débonnaires, et tous ceux qui étaient entachés d'un ridicule quelconque ».

¹ Encore qu'il y ait une autre explication à l'origine de ce mot ; il viendrait de « cucullus », au sens de capuchon, le cocu étant un homme aveugle et réduit à l'impuissance par un capuchon enfoncé sur les yeux, l'empêchant de voir ce que tout le monde voit. Mais là où l'on rejoint le monde des oiseaux, c'est que les oiseaux de proie – avec lesquels, on l'a vu, le coucou était confondu-, lorsqu'ils sont en captivité, portent généralement un capuchon.

L'été venu, l'oiseau cesse de chanter. C'est qu'à cette époque, il fait provision de céréales, et l'hiver venu, ne croyez pas qu'il s'en va en Afrique. Non, il s'arrache des plumes pour en garnir le creux d'un arbre qui lui servira de gîte durant toute la mauvaise saison.

Pour terminer, je vous livre un petit truc qui devrait vous porter chance : sachez que si la première fois que vous entendez le coucou chanter, vous avez de l'argent en poche, vous serez assuré d'en avoir toute l'année. Malheureusement, en Brabant, l'entendre est devenu bien difficile. Allez cependant du côté de Pécrot ou des Grands Prés à Gastuche et la chance devrait vous sourire.

Sources

- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Coucou>
- http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hom_0439-4216_1999_num_39_150_453570
- <http://www.bmlisieux.com/normandie/contes10.htm>

Un GRAND MERCI pour leurs illustrations à :

**Nathalie Annoye
Christophe Bouhon
Patricia Cornet
Catherine Daout
Jules Fouarge
Didier Kint
Danièle Lafontaine
Thierry Maniquet
Bruno Marchal**

**Hervé Paques
Pierre Peignois
Stephan Peten
Vincent Rasson
Patrick Robise
Jean Scaillet
Philippe Selke
Jean Spitaels
Thierry Tancrez**

Chroniques ornithologiques du Brabant wallon

Eté 2014 (Juin à août)

Rédacteurs : F. Cornet, P. Cornet-Poussart, J. Dandois, B. Danhaive, F. Donckels, C. Fery, C. Huyghebaert, T. Maniquet, H. Paques, V. Rasson, Ph. Selke, D. Sevrin, J. Taymans ; avec le concours de V. Bulteau pour les données de baguage.

Après un printemps particulièrement doux, ensoleillé et sec, l'été sera chaotique avec des pluies très intenses, des orages et des tornades et un ensoleillement anormalement bas. Juin commence avec des précipitations intenses et des orages avec chute de grêle pour revenir à la normale puis se terminer sous la pluie. Juillet est partagé entre des périodes instables agrémentées d'orages et des périodes plus chaudes et ensoleillées. Le mois se terminera par de violents orages. Août connaît des températures exceptionnellement basses, un nombre élevé d'orages et des tornades.

Concernant les nidifications remarquables, notons la 3^e année de réussite de nidification du Grèbe à cou noir avec les 12 nichées des décanteurs de Genappe (contre 2 à 3 nichées en 2013). Décanteurs où des nidifications sont rapportées pour 14 espèces (contre 9 en 2013 et 10 en 2012) dont le Tadorne de Belon, le Canard chipeau, la Bondrée apivore, le Faucon hobereau, le Vanneau huppé, la rare Locustelle tachetée, la Rousserole verderolle et le Bruant des roseaux. Par contre, la colonie de Mouettes rieuses qui y était établie a été abandonnée le 1er juin sans que l'on sache pourquoi.

Notons qu'en 2014 l'expansion de la Bouscarle de Cetti s'est confirmée dans le bassin de la Dyle et cela a été une bonne année pour la nidification de la Locustelle tachetée. Par contre, ce fut une mauvaise année pour le Phragmite des joncs et le Pouillot siffleur, totalement absents, et pour l'Hypolaïs polyglotte dont aucun cantonnement n'a été repéré.

Au rayon des observations estivales, remarquons l'estivage d'un groupe de Grandes Aigrettes à Gastuche, l'observation d'un Milan royal et de plusieurs Milans noirs, quelques Busards cendrés, un Pipit des arbres présent jusqu'au 01/08 à Baisy-Thy et 2 observations de Serins cinis.

Le passage migratoire postnuptial a été fertile en belles observations. Épinglons un jeune Blongios nain à Genappe, un Héron garde-bœufs à Jodoigne, quelques

Cigognes noires, un Ibis sacré, le séjour d'une jeune Spatule blanche à Gastuche, 2 Balbuzards pêcheurs, une Marouette ponctuée à Nodebais.

Malgré une année pauvre pour le Pluvier guignard, les limicoles ont été bien représentés avec un Pluvier doré, des Chevaliers sylvain, culblanc, arlequin, aboyeur et guignette, un Combattant varié, des Courlis cendrés et corlieux et des Bécassines des marais. Notons encore le passage de 3 Pipits rousselines, de 2 Locustelles luscinioides, d'un Phragmite aquatique, d'une Fauvette épervière et d'un Gobemouche noir. Remarquons enfin l'arrivée précoce de deux Faucons émerillons.

En tout, 161 espèces ont été contactées durant la période. Nous n'avons repris que celles pour lesquelles des données pertinentes existaient par rapport aux activités principales des oiseaux en été, nourrissage des jeunes, dispersion et migration postnuptiale.

Observations détaillées

Abréviations :

- ex.: exemplaire
- IRSNB : Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : des jeunes sont notés sur 3 sites, 2 ex. à Waterloo et aux décanteurs de Genappe et 1 ex. à Gastuche. Bonne année donc.

Canard chipeau (*Anas strepera*) : présent sur 7 sites avec notamment jusqu'à 8 ex. dont 4 jeunes aux décanteurs de Genappe et jusqu'à 6 ex. à Gastuche.

Canard souchet (*Anas clypeata*) : présent toute la période aux décanteurs de Genappe avec un maximum de 30 ex. le 13/07. Le 14/08, 2 mâles et 1 femelle en plumage internuptial sont vus à Gastuche.

Canard siffleur (*Anas penelope*) : 2 observations aux décanteurs de Genappe pour ce canard rarement présent chez nous en été, 7 ex. le 13/07 et 1 ex. le 17/08.

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : jusque fin juin, l'espèce est encore présente sur 2 sites, les décanteurs de Genappe et l'étang Paradis à Gastuche. Aucune observation en juillet pendant la mue. Le mois d'août voit réapparaître l'espèce sur les 2 sites déjà cités et également passer quelques migrateurs à Spèche (Nil-Saint-Vincent).

Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) : quelques migrateurs en halte fin août, 1 ex. aux décanteurs de Genappe le 24 et 2 ex. le 30 et 1 ex. à Spèche (Nil-Saint-Vincent) les 29 et 30.



Photo : Pierre Peignois

Canard mandarin (*Aix galericulata*) : une femelle est baguée le 23/06 à Nodebais durant une séance de C.E.S. (Site à Effort Constant) ©IRNSB.

Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : des jeunes ne sont signalés qu'aux décanteurs de Genappe avec un maximum de 15 ex. le 17/07 et à Nysdam (La Hulpe) avec des jeunes récemment envolés du nid le 08/08.

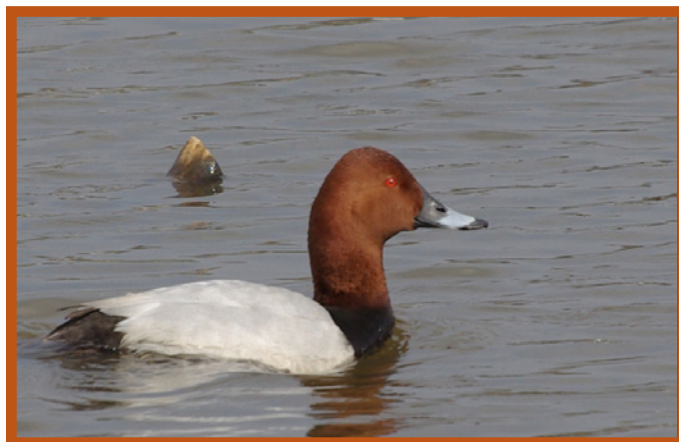


Photo : Thierry Maniquet

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : des jeunes sont signalés à l'étang Paradis à Gastuche avec 6 à 7 pulli le 20/06, aux étangs de Pécrot avec 8 ex. le 13/07, à Nysdam (La Hulpe) avec 2 pulli le 08/08 et aux décanteurs de Genappe avec un maximum de 7 ex. (2 nichées) le 10/08.

Perdrix grise (*Perdix perdix*) : l'espèce est assez bien mentionnée durant la période. Le plus grand groupe comptabilise 12 ex. à Perwez le 24/07. Des juvéniles sans doute issus de reproduction naturelle sont observés à Nivelles, Thines, Ramillies et Cortil-Noirmont.

Caille des blés (*Coturnix coturnix*) : la plupart des chanteurs sont signalés sur les plateaux agricoles en juin, juillet et août, essentiellement en Hesbaye brabançonne. Le dernier chanteur de la saison est entendu le 27/08.

Grèbe castagneux (*Tachybaptus rufficollis*) : signalé sur 12 sites. Une première nichée très précoce (soit 1 mois plus tôt que l'année dernière) est rapportée mi-mai aux décanteurs de Genappe. Suivent ensuite 13 autres nichées sur ce site avec un total de 30 pulli. Egalement des pulli à La Hulpe (1), Glimes (4), Dongelberg (4), Braine-l'Alleud (1) et Waterloo (1).

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) : durant la période, l'espèce n'est mentionnée qu'aux décanteurs de Genappe où des nidifications sont réussies pour la troisième année consécutive. Une première nichée le 01/06 donnera 2 pulli, elle sera suivie de 11 autres nichées représentant au total 20 pulli.



Photo : Philippe Selke

Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) : 1 juvénile en halte migratoire est observé le 17/08 aux décanteurs de Genappe.

Héron garde-bœufs (*Bubulcus ibis*) : 1 individu est observé passant en vol le 01/09 à Jodoigne.

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) : mentionnée seulement à 2 reprises, 1 ex. le 08/08 à Gastuche et 1 ex. le 15/08 en vol à Grez-Doiceau.

Grande Aigrette (*Casmerodius albus*) : après une présence durant tout le printemps jusqu'au 15/05, remarquable estivage d'un groupe comptant jusqu'à 8 individus (le 27/08) à Gastuche du 21/07 au 12/10.

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : quelques observations estivales d'1 ou 2 ex. entre le 01/06 et le 21/07. Ensuite la migration démarre avec 91 ex. le 23/08 à Braine-le-Château, 40 ex. le 29/08 à Rixensart et 75 ex. en 5h30 de suivi migratoire le 31/08 à Marilles. Hormis ces nombres, la migration concerne de petits groupes de maximum 10 ex. mais elle s'intensifiera en septembre.



Photo : Hervé Paques

Cigogne noire (*Ciconia nigra*) : quelques observations en début de période pour cette espèce rare chez nous avec 1 ex. en vol le 13/06 à Court-Saint-Etienne, 1 ex. le 22/06 à Mellery, 1 ex. dans une prairie le 05/07 à Court-Saint-Etienne et 2 ex. se nourrissant le 25/07 à Bonlez. Le passage postnuptial débute le 01/08 et s'intensifie en fin de mois. Notons la halte prolongée d'un immature pendant une période de pluie du 25 au 27/08 à Grez-Doiceau.

Ibis sacré (*Threskiornis aethiopicus*) : 1 ex. passant en vol à Nodebais le 15/09.

Spatule blanche (*Platalea leucorodia*) : 1 jeune de l'année, bagué aux Pays-Bas, est présent du 26/08 au 12/09 à Gastuche.

Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) : la nidification est établie aux décanteurs de Genappe, à Waterloo et à Braine l'Alleud. Elle est possible également à La Hulpe. La nichée de Genappe produit deux jeunes. Un premier jeune est vu hors du nid le 10/08. Les deux jeunes

seront néanmoins vus sur le nid jusqu'au 30/08. A Braine-l'Alleud, la nichée produit apparemment un jeune. Une femelle adulte est baguée à Nodebais le 27/07 ©IRSNB. Le départ en migration est observé classiquement durant la dernière décade d'août : 21 oiseaux, dont une « pompe » de 8 ex., sont vus le 24 lors d'un suivi de 4 h à Corroy-le-Grand. Sont-ce les mêmes 8 oiseaux qui seront vus à Loupoigne le même jour ? Le 31/08, ce sont 13 ex. qui sont observés en migration active en 5h30 depuis le poste de suivi de Marilles.

Milan royal (*Milvus milvus*) : une observation peu courante en juillet, le 06/07 à Corbais.

Milan noir (*Milvus migrans*) : les observations estivales semblent devenir de plus en plus fréquentes avec 3 observations en juin (le 13 à la sablière de Mont-Saint-Guibert, le 15 aux étangs du Grand-Cortil à Rosières et le 27 à Limelette). Un oiseau levé le 06/07 à Opprebais semble estiver. Cette espèce est encore notée le 06/08 à Baulers et le 17/08 aux décanteurs de Genappe.

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) : la tendance à l'estivage constatée en 2013 se confirme en 2014. D'autre part, un comportement territorial a été observé le 22/06 à Thines. Les premiers mouvements migratoires sont notés le 17/08. A noter 8 exemplaires en migration active vus du poste de Marilles le 31/08 en 5h30 de suivi.



Photo : Danièle Lafontaine

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : observation peu commune d'un oiseau en juillet, le 13 à Orbais. En août, les observations se font à nouveau communes dès la moitié du mois, bien que des oiseaux aient déjà été observés le 03 et le 10 à Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin et le 09 à Ramillies-Offus et Walhain.

Busard cendré (*Circus pygargus*) : aucune nidification n'est établie pour 2014, bien que des comportements territoriaux aient été observés à Thines le 02/07. Les observations sont du reste peu fréquentes avant la mi-août : deux observations en juin (le 06 à Thines et le 08 à Jandrain-Jandrenouille) et, mise à part l'observation du 02/07 à Thines, une observation en juillet le 23 à Malèves-Sainte-Marie-Wastines. Début août la migration postnuptiale démarre avec 4 observations pour la première quinzaine et se confirme ensuite avec des observations dans les différentes plaines agricoles.



Photo : Patricia Cornet

Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*) : la nidification est rapportée à Waterloo (3 jeunes le 17/07 – nichée dans un bois de conifères). Par ailleurs, 3 jeunes criant sont observés avec un adulte le 02/08 aux décanteurs de Genappe.

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) : on retiendra, comme en 2013, les cris de 3 jeunes en juillet dans le Bois des Vallées, à Grez-Doiceau, site menacé par le projet de contournement nord de Wavre.

Buse variable (*Buteo buteo*) : des transports de proie vers des sites de nidification supposés sont notés le 14/06 aux étangs de Pécrot et le 22/06 à Villers-la-Ville. On notera également une étonnante observation pour la saison de 11 ex. dont 8 jeunes à Waterloo le 01/07. Des rassemblements importants sont par ailleurs notés dès le 09/08 (par exemple, 7 ex. à cette date à Ramillies-Offus, 8 ex. à Nivelles le 13/08). Les séances de suivi migratoire organisées en fin de mois permettent de régulièrement observer 6-7 ex. en une matinée.

Balbusard pêcheur (*Pandion haliaetus*) : un premier migrateur est noté le 24/08 aux décanteurs de Genappe. Un deuxième sera vu le 31/08 du poste de suivi de Marilles.

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) : complémentaires aux données mentionnées dans les chroniques de printemps, des preuves de nidification sont rapportées à Grand-Rosière-Hottomont (transport de proies), à Grez-Doiceau (adultes nourrissant des jeunes), à Cortil-Noirmont (4 jeunes à l'envol), à La Hulpe (5 jeunes dans un nid artificiel), près de la sablière de Mont-Saint-Guibert (deux sites, dont un avec 4 jeunes), Lillois-Witterzée (3 jeunes) et probablement Beauvechain (un groupe de 7 ex.). La plaine de Ramillies-Offus est particulièrement fréquentée (16 ex. le 09/08).



Photo : Patricia Cornet

Faucon émerillon (*Falco columbarius*) : deux données assez hâtives dans les plaines de l'est du Brabant, le 28/08 à Ramillies-Offus et le 31/08 à Folx-les-Caves.

Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) : la nidification n'est rapportée qu'aux décanteurs de Genappe avec un nid dans les peupliers derrière la cressonnière et un jeune observé au nid.

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) : deux observations en juin, le 13 à Tourinnes-la-Grosse et le 15 à l'étang du Grand-Cortil à Rosières. Des migrateurs ou oiseaux en dispersion sont ensuite notés à partir du 07/08.

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) : l'espèce est présente durant toute la période aux décanteurs de Genappe et à l'étang de Gastuche, où la nidification est probable. Sa présence en période de nidification est également signalée à Pécrot et dans la réserve naturelle de Nysdam à La Hulpe. La dispersion post-nidification est notée à partir du 21/08 à Nodebais : 1 ex. le 21/08, 1 ex. le 22/08, 1 ex. le 23/08, 1 ex. le 24/08, 1 ex. le 25/08, 1 ex. le 28/08 et 1 ex. le 29/08. © IRSNB

Marouette ponctuée (*Porzana porzana*) : en migration postnuptiale, 1 ex. est bagué à Nodebais le 17/08 et un autre le 24/08. © IRSNB

Foulque macroule (*Fulica atra*) : l'espèce niche en de nombreux sites. On constate le 10/08, aux décanteurs de Genappe, un gros afflux d'oiseaux provenant de l'extérieur du site, le nombre total de foulques atteignant alors 206 ex. !

Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*) : comme les années précédentes, un couple niche dans le zoning de Nivelles. Un transport de nourriture est observé le 22 juin. Aucune mention cependant de juvéniles.



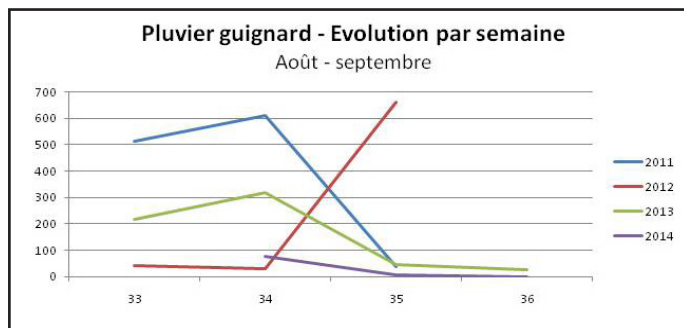
Photo : Jean Scaillet (Nivelles)

Petit Gravelot (*Charadrius dubius*) : en période de reproduction, renseigné seulement sur 3 sites, 1 à 2 ex. aux décanteurs de Genappe, 6 ex. à la carrière de Quenast et 2 ex. à Lillois-Witterzée, mais sans mention de juvéniles malgré les indices de nidification donnés à Genappe au printemps. Aucune mention concernant des migrateurs postnuptiaux.



Photo : Hervé Paques (Bierges)

Pluvier guignard (*Charadrius morinellus*) : année pauvre pour ce migrateur attendu traditionnellement dès le 15/08. L'espèce sera observée sur 3 sites seulement et ce à partir du 21/08. La toute grande majorité des observations concerne un groupe de 7 ex, puis 4 ex à Beauvechain.



Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) : 1 ex. criant le 27/08 à Folx-les-Caves

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : nombreuses observations de nicheurs dont plusieurs mentions d'adultes avec pulli ou juvéniles : le 04/06 aux décanteurs de Genappe, le 07/06 à Walhain-Saint-Paul, le 09/06 à Hamme-Mille et à Nil-Saint-Vincent. Des rassemblements de plus de 20 ex. sont notés dès le 16/06 mais surtout à partir de juillet puis août. Des migrateurs sont signalés à partir du 07/07 avec 14 ex. en halte à Genappe. Notons les 101 ex. comptés en 5h au poste de suivi de Marilles le 24/08.

Chevalier sylvain (*Tringa glareola*) : 3 sites accueillent des oiseaux à partir du 26/06. 2 jeunes sont vus se nourrissant le 26/06 à Rixensart. Des migrateurs en halte, jusqu'à 5 ex., sont signalés à Spèche (Nil-Saint-Vincent) du 13/07 au 03/08 et 1 ex. à Chaumont-Gistoux entre le 17 et le 27/08.

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : le premier migrateur postnuptial est signalé déjà le 01/06. Nombreuses observations tout le long de la période, sur 14 sites. Le plus grand nombre (12 ex.) est observé aux décanteurs de Genappe à partir du 28/06.

Chevalier arlequin (*Tringa erythropus*) : 1 ex. signalé à Chaumont-Gistoux du 27 au 29/08.

Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*) : 1 mention précoce d'un juvénile s'alimentant le 26/06 à Rixensart. Les autres mentions, à partir du 14/08, concernent des migrateurs en halte. Un beau groupe de 10 ex. le 30/08 à Nil-Saint-Vincent (Spèche).

Combattant varié (*Philomachus pugnax*) : 1 ex. présent à Chaumont-Gistoux les 29 et 30/08.

Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) : mis à part 1 ex. observé aux étangs de Bierges le 03/06, c'est à partir du 08/07 et jusqu'en fin de période que les migrateurs postnuptiaux sont contactés, presque toujours isolément.



Photo : Hervé Paques (Bierges)

Courlis cendré (*Numenius arquata*) : 3 observations de migrateurs (1 ou 2 ex.) en toute fin de période.

Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*) : 2 observations d'un oiseau en vol les 16 et 27/08, respectivement à Baisy-Thy et Folx-les-Caves.

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : des migrateurs postnuptiaux en halte à partir du 13/07 sur 7 sites. Le plus grand groupe compte 7 ex. le 17/08 à Chaumont-Gistoux.



Photo : Danièle Lafontaine

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) : 1 ex. signalé en vol le 09/08 à Perwez.

Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) : une mauvaise nouvelle cette année pour la colonie des décanteurs de Genappe. Toute la colonie, soit 15 nids, a été abandonnée le 1er juin ! Pas d'explication à cette fuite... Il est resté un pullus qui a bien grandi. Des signes indiquaient par ailleurs qu'une 2^{ème} colonie pouvait se créer dans un autre coin de la réserve.



Photo : Danièle Lafontaine (Cherchez l'intrus...)

Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) : présence sur 9 sites pour cette espèce devenue rare. Des chanteurs sont signalés depuis le début mai et jusqu'au début août à Beauvechain, Tourinnes-la-Grosse, Marbais et Rebecq.

Coucou gris (*Cuculus canorus*) : nombreux chanteurs sur une vingtaine de sites entre début avril et le 22 juin qui voit la dernière observation de la période.

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) : encore 2 observations d'1 jeune en juillet sur un des 2 sites de nidification du centre de la Province. Les autres jeunes du site se seraient envolés en début de mois.

Hibou moyen-duc (*Asio otus*) : des jeunes sont signalés en juillet à Court-Saint-Etienne (1 ex.), Rosières (2 ex.) et Baulers (3 ex.).

Hibou des marais (*Asio flammeus*) : 2 ex. sont vus durant la période, un printanier tardif le 20/06 à Houtain-le-Val et 1 ex. en migration postnuptiale le 27/08 à Folx-les-Caves.

Martinet noir (*Apus apus*) : nombreuses observations durant toute la période. Deux nids sont signalés le 14/07 à Braine-l'Alleud. A partir de la fin juin on note des rassemblements postnuptiaux (nettement moins importants que l'année précédente) avec des maxima de 35 ex. à Nivelles, 33 ex. à Ottignies, 50 ex. à Braine-l'Alleud et 80 ex. aux décanteurs de Genappe. A partir de la 3^{ème} décennie de juillet, les nombres chutent déjà

et les derniers à nous quitter sont vus le 31/08 lors de suivis migratoires, 1 ex. à Corroy-le-Grand et 2 ex. à Marilles.

Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) : un jeune est observé le 04/07 à Corbais et des jeunes piaillant au nid le 08/07 à Biez. Nidification remarquée dans la vallée du Nodebais avec 13 jeunes bagués entre le 27/07 et 28/08 dont 4 ex. le 30/07. ©IRSNB

Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) : pic de passage plus tardif que les autres années à Nodebais avec 1 ex le 27/08, 4 ex le 28/08, 1 ex le 29/08 et 1 ex le 30/08. ©IRSNB

Pic mar (*Dendrocopos medius*) : signalé sur 7 sites. Notons le passage d'1 ex. le 27/06 à proximité du centre de Jodoigne, région où ce pic est très rarement détecté.

Pic noir (*Dryocopus martius*) : une seule mention de jeunes avec 2 ex. le 20/06 à Gastuche. Notons également 1 ex. criant le 01/08 à Jodoigne, une région où la présence de cette espèce n'est pas habituelle.

Alouette lulu (*Lullula arborea*) : un premier migrateur postnuptial très précoce est vu à Beauvechain le 23/08.

Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) : 5 colonies répertoriées pour l'été 2014 avec des effectifs variables. Après une année « sans » en 2013, la colonie la plus importante est à nouveau celle de la sablière de Mont-Saint-Guibert avec 110 terriers, viennent ensuite les 2 sablières de Chaumont-Gistoux avec 28 terriers occupés pour l'une (ex-Raman) et 13 terriers pour l'autre (Hoslet). Citons encore 4 terriers à Mellery et 1 terrier à la sablière de la Hocaille (Grez-Doiceau), ces 2 derniers sites étant malheureusement progressivement envahis par la végétation. Ce qui donne un total de 156 couples sur 5 sites. Des isolées en migration active sont ensuite signalées durant le mois d'août et la dernière sera vue le 31/08 à Nil-Saint-Vincent.

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) : pas d'information sur la nidification. Mention de migration active à partir de la 2^{ème} décennie d'août. Les suivis migratoires à Marilles donnent 95 ex. en 3h10 le 17, 82 ex. en 5h le 24 et 185 ex. en 5h30 le 31. Ceux de Corroy-le-Grand donnent 2 ex. en 2h le 22, 37 ex. en 4h le 24 et 288 ex. en 4h le 31. La migration postnuptiale est à son maximum en toute fin du mois d'août.

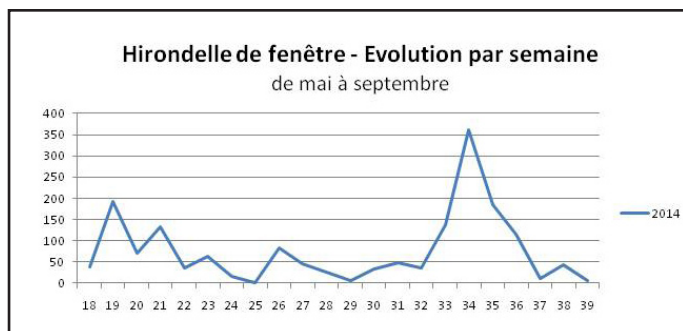


Photo : Hirondelle rustique - Philippe Selke

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) : encore quelques belles colonies sont signalées jusqu'à la mi-août. Epinglons celle du château d'eau de Sart-Dames-Avelines avec 74 nids occupés. A partir du 01/08, des rassemblements prémigratoires sont observés avec des maxima de 45 ex. au lac de Louvain-la-Neuve, 50 ex. à l'étang du Gris Moulin à La Hulpe et aux décanteurs de Genappe, et 80 ex. à Beauvechain. La migration postnuptiale débute le 17/08 et se poursuivra en septembre.



Photo : Patricia Cornet



Pipit rousseline (*Anthus campestris*) : 2 observations durant la période pour ce migrateur rare chez nous, un oiseau en vol le 29/08 à Linsmeau et 2 ex. entendus le 31/08 lors du suivi migratoire à Marilles, en vol vers le sud-ouest. Deux ex. seront encore observés début septembre.

Pipit des arbres (*Anthus trivialis*) : jusque fin juillet, le seul ex. observé est le chanteur vu à plusieurs reprises à Baisy-Thy depuis le 26/05. Celui-ci sera noté pour la dernière fois le 01/08. Le passage postnuptial commence début août avec d'abord quelques ex.

isolés. Notons le 31/08 lors de suivis migratoires, 6 ex. en 5h30 à Marilles et 10 ex. en 4h à Corroy-le-Grand. Le passage se poursuivra en septembre.

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) : comme en 2013, aucune observation estivale jusque début août avec le démarrage du passage migratoire. Celui-ci débute le 09/08 avec 9 ex. à Ramillies-Offus. 1 ex. est encore entendu le 17/08 à Marilles et 2 migrateurs en halte le 20/08 aux Caves Pahaut (Folx-les-Caves). Le passage s'intensifiera en septembre.

Bergeronnette printanière (*Motacilla flava flava*) : des chanteurs sont observés jusqu'au 22/06, notamment à Nivelles. Alors qu'elle niche communément chez nous, nos données ne nous fournissent aucune indication quant à la nidification de cette bergeronnette. Les premières migratrices, 4 ex., sont observées le 17/08 lors d'un suivi de 3h à Marilles où 26 ex. ont été comptées en 5h le 24 et 63 ex. en 5h30 le 31.

Bergeronnette grise (*Motacilla alba alba*) : très nombreuses observations mais des jeunes ne sont mentionnés qu'aux décanteurs de Genappe et à Waterloo. Les 2 premières migratrices sont notées le 09/08 à Nil-Saint-Vincent. Les suivis migratoires du mois d'août verront passer des nombres assez faibles avec un maximum de 14 ex. en 5h le 24/08 à Marilles. Le passage s'intensifiera fin septembre.

Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*) : début de la dispersion postnuptiale la seconde quinzaine d'août à la station de baguage de Nodebais avec un maximum de 13 ex. le 25/08 et de 21 ex. le 28/08. © IRSNB

Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) : les seules mentions de chanteurs sont localisées sur la première moitié de juin aux décanteurs de Genappe. Plusieurs individus sont bagués à Nodebais courant du mois d'août : 1 ex. le 16/08, 1 ex. le 25/08 et 1 ex. le 28/08. © IRSNB



Photo : Philippe Selke

Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*) : le premier migrateur post-nidification est bagué le 25/07 à Nodebais, suivront 2 ex. le 10/08, 1 ex. le 23/08, 1 ex. le 27/08, 1 ex. le 28/08 et 1 ex. le 30/08. © IRSNB

Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) : quelques mentions de nidifications réussies sont signalées début juin. Un couple et trois jeunes à l'envol le 03/06 à Cortil-Noirmont, un nid occupé le 06/06 à Gastuche (les Grands Prés) et une femelle transportant de la nourriture le 07/06 à Corbais.



Photo : Pierre Peignois

Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) : un chanteur est observé le 08/06 à Villers-la-Ville. Très mauvaise année à Nodebais avec seulement 14 ex. bagués au mois d'août : 4 ex. le 10/08, 1 ex. le 19/08, 3 ex. le 21/08, 1 ex. le 22/08, 2 ex. le 28/08 et 3 ex. le 31/08. © IRSNB

Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) : quelques migrateurs sont déjà signalés à partir du 09/08 mais, comme l'année précédente, les déplacements migratoires s'étalent principalement sur la dernière décade d'août et la première du mois suivant.

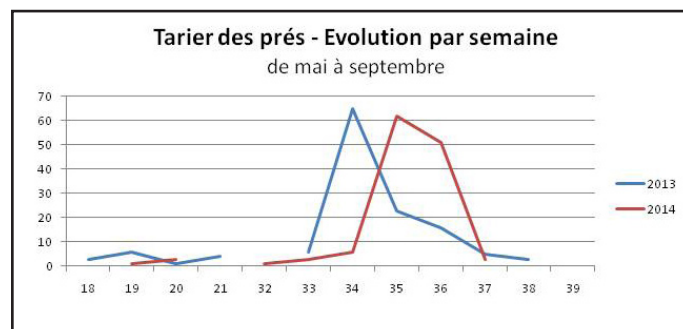


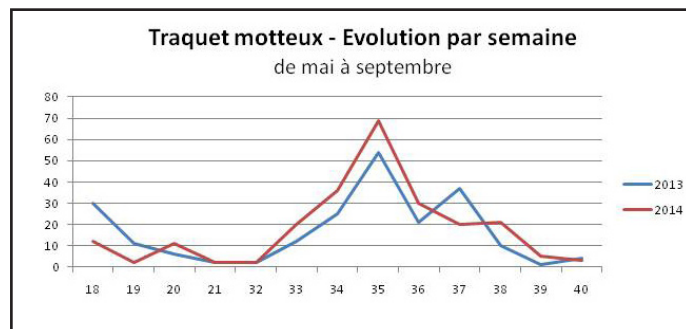
Photo : Patricia Cornet (Chastre)

Tarier pâtre (*Saxicola torquata*) : 2 observations la deuxième décade de juin à Gastuche et Opprebaix. Ensuite quelques observations en halte du 08 au 29/08 à Spèche (Nil-Saint-Vincent) et 1 jeune le 21/08 à Ramillies-Offus.



Photo : Hervé Paques (Bierges)

Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) : le premier migrateur est signalé le 09/08. Ensuite le graphique des comptages montre un parallélisme parfait avec celui de l'année précédente : un pic en troisième décennie du mois d'août puis une diminution des passages migratoires qui se terminent en fin du mois de septembre, hors de la période considérée.



Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) : tout comme en 2013, 18 contacts avec cette espèce durant la période, surtout en juin lorsque l'espèce chante abondamment. Mais cette fois sur 4 sites différents : Pécrot et Pécrot-Chaussée, 2 sites classiques, mais aussi aux décanteurs de Genappe où le chanteur repéré au printemps est toujours présent et au marais de Rosières à Rixensart avec 1 chanteur également. Un maximum de 3 chanteurs est noté à Pécrot le 02/06. 1 ex est bagué à Nodebais le 25/08. ©IRSNB

Locustelle tachetée (*Locustella naevia*) : après les 6 cantons trouvés en mai, la nidification (rare en Brabant wallon !) a pu être prouvée aux décanteurs de Genappe le 14/06 où 3 cantons sont répertoriés. La nidification est probable sur les sites de Pécrot, au Bouly à Archennes et à Beauvechain. Soit un total de 8 nicheurs ce qui constitue une bonne année pour cette espèce. Le dernier chanteur est entendu à Beauvechain 19/07. Un premier individu en dispersion est bagué le 12/07 à Nodebais. La migration est notée au centre de baguage de Nodebais à partir du 07/08 avec une moyenne de 1 ex. par jour jusque fin août. Cette moyenne est la plus faible de ces 10 dernières années. ©IRSNB

Locustelle lusciniôide (*Locustella luscinioides*) : 1 observation et 1 capture de ce rare migrateur au centre de baguage de Nodebais avec 1 ex. le 03/08, réagissant vivement aux cris d'alarme d'une Rousserolle effarvate et montrant alors ses rectrices étagées (observation), et 1 ex. bagué le 16/08. ©IRSNB

Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) : aucun canton n'a été trouvé cette année. A Nodebais, la migration est notée durant tout le mois d'août, avec par exemple, 9 ex. capturés le 10/08 et le 27/08. ©IRSNB Observation d'un migrateur également à La Hulpe le 31/08.



Photo : Philippe Selke

Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*) : c'est l'espèce de passereau la plus menacée du Paléarctique occidental. 1 ex. est bagué le 28/08 à Nodebais. Il s'agit de la 2^e mention de l'espèce pour le site. ©IRSNB * (espèce soumise à homologation régionale)

Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*) : la nidification se poursuit jusque début août. Pointons 2 adultes avec 2 juvéniles dans la roselière du lac de Louvain-la-Neuve le 01/08. Un dernier chanteur est entendu aux étangs de Pécrot le 09/08. La migration postnuptiale est marquée à Nodebais par un passage continu en août avec un pic de 137 ex. le 10/08 et de 14 ex. le 28/08. ©IRSNB

Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*) : l'espèce est discrète et repérée surtout en juin grâce aux chanteurs. La becquée est notée dès le 13/06 aux décanteurs de Genappe où 3 juvéniles sont observés le 26/07. A noter que 2 ex. alarment encore au Ri de Pinchart à Ottignies le 07/08. La migration postnuptiale démarre fin juillet pour culminer début août : la station de baguage de Nodebais a été active quotidiennement à partir du 10/08, jour où 18 ex. ont été capturés. ©IRSNB

Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*) : 3 observations isolées d'un chanteur début juin, dont celle d'un individu qui a séjourné à Beauvechain du 02 au 06/06.

Hypolaïs icterine (*Hippolais icterina*) : autre espèce discrète dont le chant grinçant est encore entendu à 28 reprises sur 12 sites en juin alors qu'il n'y a plus que 2 mentions en juillet et 1 en août. 2 ex. sont bagués le 03/08 à Nodebais. ©IRSNB

Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) : des cantonnements sont notés sur 6 sites en juin et le dernier chanteur est entendu à Ottignies le 10/08. Le passage postnuptial se déroule à partir de la troisième décennie de juillet et se poursuit durant tout le mois d'août jusqu'en septembre. Pointons 1 ex. en halte et chantant quelques strophes à Corbais le 29/08.

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) : 1 nichée avec 3 juvéniles à Waterloo le 01/07. Encore 1 juvénile nourri par un adulte à Baisy-Thy le 01/08. Le passage postnuptial démarre début août et se poursuit tout le mois de septembre. Très bonne nidification enregistré durant le C.E.S. (Site à Effort Constant) à Nodebais avec pas moins de 20 jeunes volants bagués en juin. © IRSNB

Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*) : mauvaise année pour le siffleur : aucune observation durant la période !

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) : la becquée est encore notée jusqu'au 07/07 à Baisy-Thy. Et 1 ex. alarme toujours au Bois de Lauzelles à Ottignies le 22/08. Les derniers chanteurs sont entendus durant la première décennie d'août mais des individus en dispersion chantent encore fin août et en septembre.



Photo : Didier Kint (Nivelles)

Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) : seulement 19 mentions de chanteurs en juin. Pointons une donnée de densité avec 5 chanteurs à l'étang de Pécrot le 14/06. L'espèce n'est plus mentionnée qu'à 6 reprises en juillet et le dernier chanteur est noté à Tourinnes-la-Grosse le 05/08. Le passage postnuptial a lieu en

août comme en attestent les captures journalières effectuées à Nodebais avec un maximum de 24 ex. le 28/08. ©IRSNB

Fauvette grisette (*Sylvia communis*) : près de trois quarts des 80 mentions de l'espèce sont récoltées en juin et il s'agit de chanteurs. La becquée est notée à Limelette le 31/05. Pas moins de 19 chanteurs comptés aux décanteurs de Genappe le 01/06. Plus que 6 mentions en juillet. Le dernier chanteur est entendu à Baisy-Thy le 17/07. 1 ex. alarme encore à Roux-Miroir le 16/08. La migration postnuptiale a lieu en août comme en attestent les captures journalières effectuées à Nodebais avec un maximum de 11 ex. le 27/08. ©IRSNB



Photo : Pierre Peignois

Fauvette épervière (*Sylvia nisoria*) : capture remarquable d'1 ex. au centre de baguage de Nodebais le 25/08. ©IRSNB * (espèce soumise à homologation régionale)

Vous êtes de plus en plus nombreux en Brabant wallon à photographier les oiseaux près de chez vous. Nous avons besoin de vous pour illustrer notre revue. Nous privilégions tous les clichés provenant de notre province. A envoyer à [bw\(AT\)natagora.be](mailto:bw(AT)natagora.be). Merci d'avance.

Gobemouche gris (*Muscicapa striata*) : cette discrète espèce est mentionnée sur 10 sites en juin-juillet. Pointons 2 ex. alarmant à Lathuy le 23/06 et 3 juvéniles nourris par un adulte à Bierghes le 15/07. Les 4 mentions d'août ont trait à des oiseaux et familles en dispersion, tels ces 3 ex. observés aux décanteurs de Genappe en compagnie de pouillots le 24/08.



Photo : Catherine Daout

Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*) : 1 seule mention, la capture d'1 juvénile en migration à la station de baguage de Nodebais le 27/08. ©IRSNB

Mésange huppée (*Lophophanes cristatus*) : 4 nichées sont découvertes à Waterloo le 01/07 et un juvénile est noté dans un jardin de Sart-Dames-Avelines le 27/07. Il s'agit de la première observation d'un juvénile dans ce jardin.



Photo : Catherine Daout

Choucas des tours (*Corvus monedula*) : épinglons un beau rassemblement avec 500 ex. au dortoir à Wavre le 05/07.

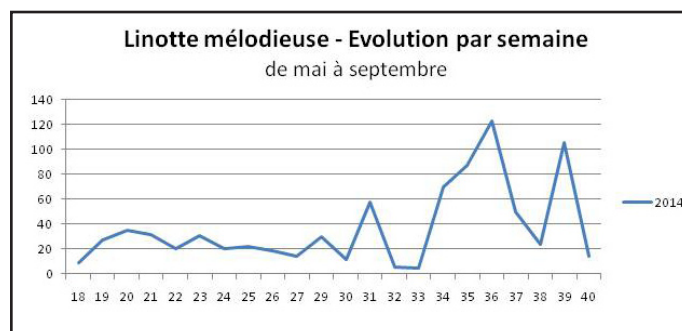
Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) : notons 2 groupes impressionnants, 150 ex. le 24/06 et 200 ex. le 23/08, chaque fois à Ophain-Bois-Seigneur-Isaac.

Corneille noire (*Corvus corone*) : un groupe attire particulièrement l'attention avec 190 ex. s'alimentant dans des chaumes d'escourgeon à Opprebaix le 06/07.

Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) : première observation pour la période de 3 juvéniles s'alimentant en compagnie d'un adulte le 06/06 à Corbaix. A partir de la 2^e décennie d'août, notons quelques rassemblements avec 300 ex. le 12/08 à Court-Saint-Etienne, 150 ex. le 19/08 à Jandrain-Jandrenouille et 200 ex. le 24/08 à Neerheylissem. Lors des séances de suivi migratoire du 24/08, notons 98 migrants en 5h à Marilles et 200 ex. en 4h à Corroy-le-Grand.

Loriot d'Europe (*Oriolus oriolus*) : 8 observations de chanteurs sur 6 sites de l'est du Brabant wallon. Il s'agit généralement d'isolés sauf 2 ex. le 01/06 aux décanteurs de Genappe et 3 ex. le 03/08 à Ramillies-Offus. La dernière observation date du 05/08 à Bomal.

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : des chanteurs sont entendus durant tout le mois de juin et jusqu'au 18/07. Les premiers juvéniles sont notés à Chastre le 13/06. Quelques groupes de plus de 20 ex. sont vus à partir de début août. Ainsi un groupe de 50 ex. est vu à Gentinnes le 03/08 et un autre à Huppaye le 30/08.



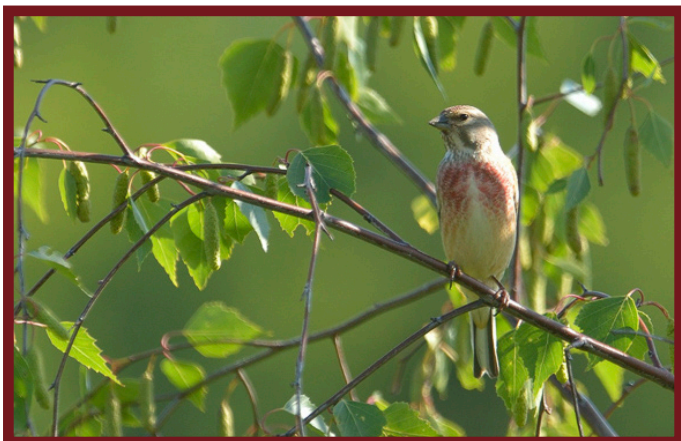


Photo : Linotte mélodieuse - Pierre Peignoix

Serin cini (*Serinus serinus*) : l'observation de 2 ex. (1 couple ?) de ce rare fringille à Corbais, le 07/06, peut laisser penser à un nicheur possible. Malheureusement, les oiseaux ne seront pas revus ultérieurement. Un autre ex. est noté en vol le 04/07 à Mont-Saint-Guibert.

Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) : 2 nidifications réussies avec 3 juvéniles à Limal le 12/06 et un jeune quémendant de la nourriture à Waterloo le 02/07.



Photo : Catherine Daout

Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*) : comme l'année passée, la nidification du grosbec est avérée en Brabant wallon car un jeune est observé à Bousval le 20/07. 3 autres observations d'1 à 2 ex. ont lieu pendant la période.

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) : une vingtaine d'observations pour le Bruant des roseaux dont des chanteurs, entendus aux décanteurs de Genappe (pour la moitié), Pécrot et Gastuche. Trois mentions attestent la nidification de ce bruant à Genappe.

Bruant proyer (*Miliaria calandra*) : le secteur Chaumont-Gistoux/Malèves-Sainte-Marie/Orbais concentre toujours une majorité d'observations. Les chanteurs sont entendus jusqu'au 20 juillet. 3 observations signalent la présence de juvéniles : le 06/07 et le 21/07 à Malèves-Sainte-Marie-Wastines et le 21/07 à Opprebaix.

Et chez nos voisins ?

Épinglons d'abord le remarquable passage de 14 **Vautours fauves** (*Gyps fulvus*) à Leefdaal le 11 juin.

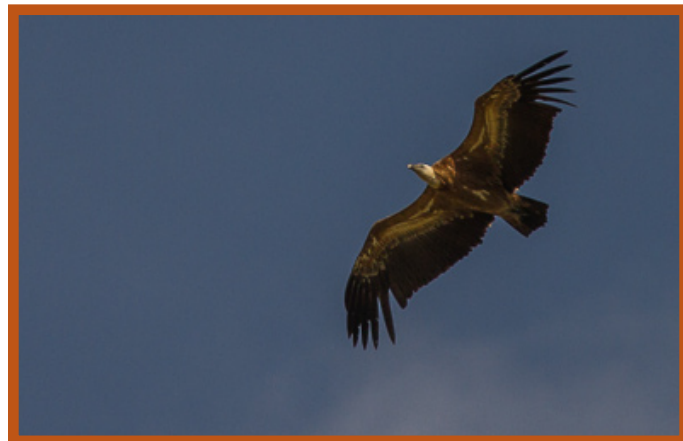


Photo : Vautour fauve (Vincent Rasson)

Le début de l'été a encore vu quelques observations de **Busards cendrés** (*Circus pygargus*) dans les plaines agricoles, des **Milans noirs** (*Milvus migrans*) et **Milans royaux** (*Milvus milvus*) et des **Cigognes noires** (*Ciconia nigra*). Notons aussi une **Huppe fasciée** (*Upupa epops*) à Dilbeek le 28 juin.



Photo : Huppe fasciée (Patricia Cornet)

La migration postnuptiale a également amené son lot de raretés chez nos voisins avec une dizaine d'observations de **Pipits rousselines** (*Anthus campestris*) dont 3 ex. à Leefdaal, des **Pluviers guignards** (*Eudromias morinellus*) en petits nombres dans le nord de la zone mais plus nombreux dans le Namurois. Notons encore 1 jeune **Bihoreau gris** (*Nycticorax nycticorax*) à Linkebeek et à Huldenberg où 1 adulte a séjourné 3 jours, 1 jeune **Héron pourpré** (*Ardea purpurea*) à Hoeilaart, 1 **Labbe à longue queue** (*Stercorarius longicaudus*) aux décanteurs de Tirlemont, 1 **Bruant ortolan** (*Emberiza hortulana*) à Leefdaal et à Tirlemont, 1 **Huppe fasciée** (*Upupa epops*) à Het Vinne et à Leefdaal, 4 **Cigognes noires** (*Ciconia nigra*) à Tienen, 1 **Hibou des marais** (*Asio flammeus*) à Halle et une petite dizaine de **Busards cendrés** (*Circus pygargus*) dans les plaines agricoles.

Dans les zones humides de la vallée de la Dyle, on a pu observer à Rhode-Sainte-Agathe le séjour d'1 à 2 **Blongios nain** (*Ixobrychus minutus*) durant toute la saison avec transport de nourriture le 13/07, 1 jeune **Bihoreau gris** (*Nycticorax nycticorax*) du 14/07 au 27/08, 1 **Fuligule nyroca** (*Aythya nyroca*) les 06 et 07/06 et 1 **Locustelle lusciniöïde** (*Locustella luscinioides*) le 06/08. Au Doode Bemde (Neerijse), on a noté 1 **Blongios nain** (*Ixobrychus minutus*) les 19 et 20/07 et 1 **Fuligule nyroca** (*Aythya nyroca*) du 12 au 14/08. Et à Oud-Heverlee, 1 **Blongios nain** (*Ixobrychus minutus*) a séjourné du 16/06 à la fin de la période et 1 jeune a été vu le 16/08, 1 **Bihoreau gris** (*Nycticorax nycticorax*) a séjourné du 11/06 au 19/07, 1 **Locustelle lusciniöïde** (*Locustella luscinioides*) chantait le 16/07, 1 **Marouette ponctuée** (*Porzana porzana*) a séjourné du 03 au 16/08 et 1 **Héron pourpré** (*Ardea purpurea*) a été vu le 08/08 et du 28 au 31/08.

D'autre part, la zone humide de Het Vinne (Zoutleeuw) a vu 1 à 3 **Blongios nain** (*Ixobrychus minutus*) du 03/06 au 24/08, 1 **Bihoreau gris** (*Nycticorax nycticorax*) le 29/07, 1 **Fuligule nyroca** (*Aythya nyroca*) les 12 et 24/06, 1 **Huppe fasciée** (*Upupa epops*) du 19 au 26/06 et le 22/08, 2 **Locustelles lusciniöïdes** (*Locustella luscinioides*) du 06/06 au 05/08 avec transport de nourriture. Les décanteurs d'Eghezée ont vu séjourner 1 jeune **Mouette mélanocéphale** (*Larus melanocephalus*) le 09/08 et 2 à 3 jeunes **Barges à queue noire** (*Limosa limosa*) du 21 au 23/08.

Espèces observées durant la période mais non détaillées dans les chroniques

Cygne tuberculé, Oie cendrée, Oie à tête barrée, Bernache du Canada, Bernache nonnette, Oulette d'Egypte, Canard colvert, Faisan de Colchide, Grèbe huppé, Grand Cormoran, Héron cendré, Gallinule poule d'eau, Goéland argenté, Goéland brun, Pigeon colombin, Pigeon ramier, Tourterelle turque, Perruche à collier, Effraie des clochers, Chevêche d'Athéna, Chouette hulotte, Pic épeichette, Pic épeiche, Pic vert, Alouette des champs, Accenteur mouchet, Merle noir, Grive musicienne, Grive draine, Troglodyte mignon, Roitelet huppé, Roitelet à triple bandeau, Mésange à longue queue, Mésange nonnette, Mésange boréale, Mésange noire, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Geai des chênes, Pie bavarde, Moineau domestique, Moineau friquet, Pinson des arbres, Chardonneret élégant, Verdier d'Europe, Bec-croisé des sapins, Bruant jaune

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes dont les observations ont permis d'écrire cette chronique. Un tout grand merci également à Antoine Derouaux (Centrale Ornithologique d'Aves) qui nous a aimablement fourni la compilation des données encodées sur les sites <http://www.observations.be> et <http://biodiversite.wallonie.be/outils/encodage/>.

Pour enrichir les prochaines chroniques, n'hésitez pas à communiquer vos observations en les encodant sur le site <http://www.observations.be>.
Merci pour votre collaboration !

Arrêt sur image

Stephan Peten

« Le mystérieux cochon du marais »

Dans le marais wallon, il est un oiseau que l'on entend parfois mais toujours avec effroi ou étonnement tant ses cris rappellent le goret égorgé ! Apercevoir cet étrange habitant des roselières est une autre gageure tant il est discret et timide.

Lors d'un bon coup de gel, j'avais repéré un Râle d'eau qui fréquentait les abords d'une petite source tiède.

Un affût couché par -10° m'a permis de rentrer dans son intimité le temps de quelques images.



Etudes

Quelques données de baguage d'Ouettes d'Égypte en Brabant wallon.

Alexis Dall'Asta et Didier Vangeluwe
BeBirds – Centre Belge de Bagueage
Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique

Introduction

L'Ouette d'Égypte est un anatidé d'origine afrotropicale dont des populations férales importantes existent en Europe principalement au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Allemagne, en France et en Belgique (Blair et al., 2000, Dubois, 2007, Hustings & Vergeer, 2002, Sutherland & Allport, 1991).

La population établie en Belgique trouve son origine dans le Domaine royal de Laeken en 1968 (Vangeluwe, 2003). Le premier couple nicheur en Belgique, observé hors de ce site difficile d'accès, l'a été en 1982, au Jardin botanique de Meise (Anselin, 2004). Le nombre de couples nicheurs a été ensuite établi à 6 en 1986 et 14 en 1987, tous dans la Région bruxelloise (D. Vangeluwe, obs pers). Depuis lors, l'espèce s'est étendue de manière continue, en nombre et en surface, sur l'entièreté de la Belgique ; le Brabant wallon n'a pas fait exception. Les dernières estimations exhaustives datent du milieu des années 2000. La population nicheuse était évaluée à 800-1100 couples en Flandre (Anselin, 2004), 330-590 en Wallonie (Vangeluwe, 2010) et 37-41 à Bruxelles (Weiserbs & Jacob, 2007). Le total actuel avoisine très probablement les 2000 couples.

Les derniers comptages hivernaux totalisent 3000 individus (Devos, 2014, Jacob et al. 2012), ce qui est probablement une sous-estimation considérant qu'une partie des ouettes fréquentent des zones de culture peu prospectées – particulièrement en Wallonie – dans le cadre des comptages visant des oiseaux d'eau.

Un programme de suivi de l'Ouette d'Égypte a été lancé le 6 juin 1990 par le Centre de Bagueage de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique afin d'évaluer la problématique que poserait potentiellement cette espèce. Le programme vise entre autres à étudier les déplacements, les taux de survie et la stratégie de dispersion postnatale chez

cette espèce dont plus personne ne doute maintenant de son qualificatif d'envahissante.

Entre 1990 et 2014, 1540 ouettes ont été baguées dans ce cadre en Belgique, dont 74 en Brabant wallon. Parmi ces oiseaux, 36 ont été observés postérieurement, tandis que 65 bagués en dehors de la Province ont été revus au moins une fois par après en Brabant wallon. Le présent article vise à exposer quelques données de déplacement d'Ouettes d'Égypte ayant été baguées en Brabant wallon ou baguées ailleurs mais observées sur le territoire de la Jeune Province.

Résultats

Concernant l'origine des oiseaux nicheurs, l'analyse des données d'oiseaux bagués comme poussin et retrouvés nicheurs en Brabant wallon montre un recrutement d'individus provenant du Brabant flamand. Ainsi, deux poussins bagués à Eizer ont été observés avec des jeunes respectivement au lac de Louvain-la-Neuve et au lac de Genval. De plus, un oiseau bagué à Tervuren a niché au Bois des Rêves à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Enfin, un poussin également marqué à Tervuren a élevé une nichée au lac de Genval avant de nicher l'année suivante au Bois des Rêves. Des mouvements d'individus nicheurs en sens inverse n'ont pas été constatés, mais le nombre d'ouettes baguées dans la Jeune Province est probablement trop faible pour pouvoir en tirer des conclusions.

Des individus nés à Genval (1), Louvain-la-Neuve (2), Villers-la-Ville (2) et Limelette (3) ont par ailleurs été revus en Brabant flamand, ce qui rend plausible une contribution de la population du Brabant wallon à l'effectif nicheur de cette Province flamande et démontre en tout cas l'erratisme dont fait preuve l'espèce.

Les échanges avec la capitale sont aussi attestés : une ouette adulte baguée à Laeken a en effet niché au lac de Louvain-la-Neuve. Inversement, des oiseaux nés à Louvain-la-Neuve (1), Genval (1) et Villers-la-Ville (3) ont été observés sur le territoire bruxellois, sans preuve de nidification toutefois.

Lorsqu'elles parviennent à conquérir un territoire, les ouettes ont de plus tendance à y être fidèles, comme le montre le couple se reproduisant au lac de Louvain-la-Neuve (la femelle y ayant niché au moins 4 années d'affilée, de 2011 à 2014).

La capacité de dispersion de l'espèce peut être relativement importante. La distance la plus longue observée pour une ouette baguée en Brabant wallon est actuellement de 60 km, parcourue par un jeune oiseau bagué au lac de Genval en septembre 2011 et observé à Eksaarde (Flandre orientale) en mars de

l'année suivante. Il s'agit d'un déplacement classique, beaucoup de juvéniles ayant tendance à passer l'hiver à plusieurs dizaines de kilomètres de leur lieu de naissance.

Le baguage nous montre par ailleurs combien ces jeunes oiseaux peuvent être mobiles. Ainsi, un individu bagué en mai 1999 à Overijse (figure 1, étape 1) a par exemple visité en un an et demi Tervuren (étape 2), Muizen (étapes 3 et 5), Woluwe-Saint-Lambert (étapes 4 et 6), Laeken (étape 7) et Limal (étape 8).

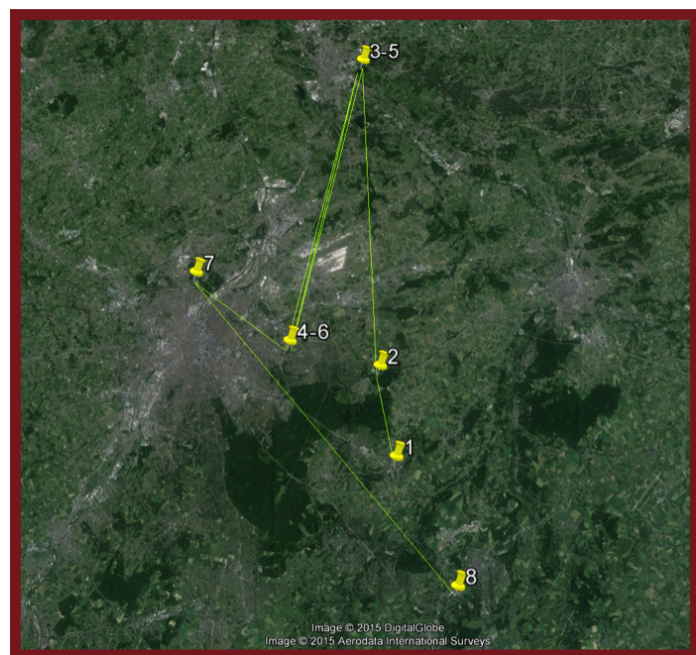


Figure 1 : déplacements de l'ouette B-1084 baguée comme poussin à Overijse le 1/05/1999

Les données récoltées nous permettent aussi de constater l'opportunité de cet oiseau, capable d'exploiter même les sites les plus modifiés par l'homme. Ainsi, il est étonnant de constater qu'un étang a priori aussi quelconque que celui longé par la Rue du Cerf à La Hulpe ait attiré 3 ouettes bruxelloises (une baguée à Woluwe-Saint-Pierre et deux à Woluwe-Saint-Lambert) et 13 brabançonnaises (5 baguées à Overijse, une à Eizer et à Meise, deux à Tervuren et 4 à Limelette). Les oiseaux semblent par ailleurs conserver une certaine cohésion familiale, à moins qu'il ne s'agisse d'associations fortuites. En effet, quatre poussins de la même nichée bagués à Limelette en juin 2002 ont été observés ensemble rue du Cerf en septembre de la même année. Plus surprenant encore : deux poussins d'une même nichée bagués à Overijse en septembre 2000 y ont été revus le 9 octobre 2002 !

Enfin, le suivi d'oiseaux bagués sur une longue durée nous permet d'avoir un aperçu de leurs déplacements tout au long de leur vie, comme en atteste cet individu

(figure 2) dont le parcours connu en 18 étapes aura commencé à Boitsfort (étapes 1, 4 et 6), pour passer par Woluwe-Saint-Pierre (étapes 2, 7 et 9), Laeken (étapes 3, 5, 8, 11, 13 et 15), Meise (étape 14), Tervuren (étapes 10 et 12) et Hoeilaart (étape 17) avant de se terminer plus de 12 ans plus tard à Genappe (étapes 16 et 18).

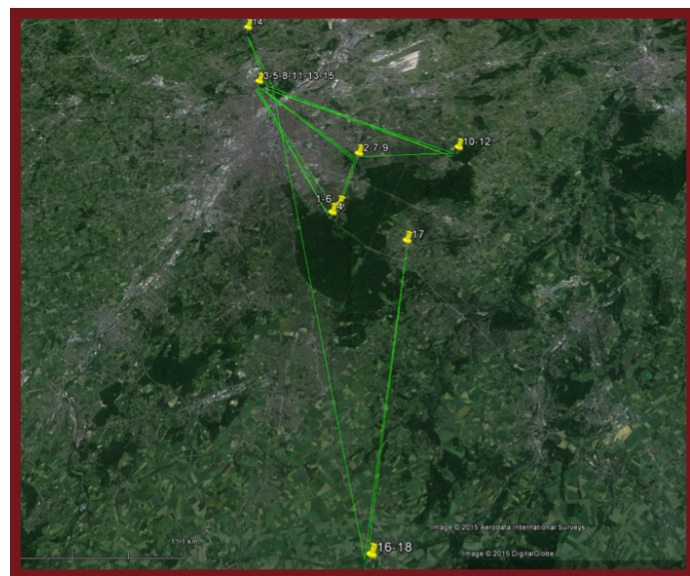


Figure 2 : déplacements de l'ouette B-562 baguée comme femelle adulte à Boitsfort le 25/05/1997

Cette étude et ces quelques résultats ont bénéficié du concours de nombreuses personnes : bagueurs (avec une mention particulière pour Luc Vanden Wyngaert), observateurs et propriétaires de sites. Merci à tous pour leur contribution.

Et vous aussi, vous pouvez participer à une meilleure connaissance de cette espèce et de ses impacts sur l'environnement : si vous observez une ouette baguée, n'hésitez pas à nous communiquer l'information (alexis_dallasta@yahoo.fr) et nous ne manquerons pas de vous envoyer les données disponibles concernant cette ouette. Afin d'obtenir la meilleure vue possible de l'évolution de cette espèce (mouvements, survie des individus à l'état sauvage,...), chaque information compte et la quantité de données dépend de l'effort d'observation. On peut notamment prendre comme exemple cette ouette baguée en juillet 1998 à Laeken et qui fut observée pour la dernière fois à Wemmel en juillet 2003, avant de réapparaître 7 ans plus tard au lac de Genval.

A vos jumelles !

Sources

- Anselin, A. (2004). Nijlgans. In: Vermeersch, G., Anselin, A., Devos, K., Herremans, M., Stevens, J., Gabriëls, J. & Van Der Krieken, B. (2004). Atlas van de Vlaamse broedvogels 2000-2002. Mededelingen van het Instituut voor Natuurbehoud 23, Brussel.
- Blair, M. J., McKay, H., Musgrove, A.J., Rehfisch, M.M. (2000). Review of the status of introduced non-native waterbird species in agreement area of the African-Eurasian Waterbird Agreement research contract CR0219. BTO Research Report 1-129.
- Devos, K. 2014. Overwinterende watervogels in Vlaanderen 2013-2014. Vogels nieuws 21: 4-13. Brussel, INBO.
- Dubois, Ph. (2007). Les oiseaux allochtones en France: statut et interactions avec les espèces indigènes. Ornithos 14 : 329-364.
- Hustings, F. & Vergeer, J.W. (2002). Atlas van de Nederlandse Broedvogels 1998-2000. Nationaal Natuurhistorische Museum Naturalis, KNNV Uitgeverij, European Invertebrate Survey.
- Sutherland, W.J. & Allport, G. (1991). The distribution and ecology of naturalized Egyptian Geese *Alopochen aegyptiacus* in Britain. Bird Study 38: 128-134.
- Vangeluwe, D. (2003). Evaluation de la problématique des cygnes, oies et canards exotiques dans le Domaine Royal de Laeken. Rapport à l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles.
- Vangeluwe D. 2010. Oulette d'Egypte *Alopochen aegyptiacus*. pp 112-113 in Jacob, J.-P. et al. : Atlas des Oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007. Série Faune-Flore-Habitats n°5. Aves & Région wallonne, Gembloux. 524 p.
- Vlavico. 1989. Vogels in Vlaanderen : voorkomen en verspreiding. Vlaams Avifaunacommissie vzw, Bornem. 448 p.
- Weiserbs, A. & Jacob, J.P. 2007. Atlas des Oiseaux Nicheurs de Bruxelles. Aves, Liège. 288 p.

Hors'nitho

Alerte au castor !

Texte : Didier Samyn - Photos : Patrick Robise

27 mars 2015, l'alerte au castor est donnée.

Mais non, ce n'est pas le pommier (qui ne portait plus) de Papy qui a été rongé ! Mais non, ce n'est pas le sol du terrain de tennis (construit illégalement en zone inondable) de Monsieur Ducan qui s'ameublisse !

Non, c'est tout simplement un castor en difficulté, dès lors qu'il ne peut plus sortir de la portion de bief condamnée durant les travaux qui s'effectuent sur la grande roue du moulin sur la Thyle à Villers-la-Ville !

C'est que notre copain castor, - qui serait une copine ? - commence à s'affaiblir tant il a faim et n'est pas protégé par un terrier/hutte ...



Rétroactes

Jedi 26 :

Les ouvriers du chantier signalent un castor enfermé dans le bief ; des palettes de bois sont alors disposées de telle sorte qu'il puisse en sortir, et des branches de saule lui sont apportées en guise de nourriture.

Il aurait sans doute préféré des herbacées ...

Vendredi 27 :

Le castor est toujours là, sans possibilité de refuge autre qu'un replat de pierre émergé.



En milieu de journée, à l'approche du week-end, l'alerte rameute les représentants de la DNF, du Contrat de Rivière Dyle-Gette, du CRIE de Villers-la-Ville, de Natagora BW et de l'Abbaye de Villers-la-Ville : rien que cela !

Actes

La décision est prise de capturer le castor affaibli et de le transférer au centre de revalidation agréé, l'Arche, à Bousval, le temps pour lui de se requinquer.

En début de soirée, après bien des efforts pour nous et du stress pour lui, le castor se retrouve isolé, au calme, et nourri.



Il est convenu que l'animal sera relâché le plus tôt possible dans son habitat d'origine, cela en considération du fait qu'il pourrait avoir une famille : le couple et les subadultes (et les castorins en saison) forment en effet un groupe qu'il ne faut pas détruire.

Lundi 30 :

Le castor est relâché, en amont du bief infranchissable.

Or notre copain viendrait vraisemblablement de l'aval...

A l'examen, des traces de castor sont bien nettes et abondantes un peu partout sur la Thyle environnante.

Dans le mois qui suit, un castor se fait encore piéger, mais peut ressortir seul grâce aux palettes mises en place ; une personne est même témoin des efforts d'un castor qui essaie en vain de remonter le fort flux d'eau du bief de contournement.

Cela démontre à suffisance que le chantier crée une gêne dans la libre circulation des castors.

La DNF propose la mise en place d'une échelle à castors dans le bief de contournement, une mise en place relativement importante pendant le temps d'un chantier qui devrait ne plus durer fort longtemps.

Une autre solution serait d'encourager le passage par un ruisseau parallèle à la Thyle, issu d'un fond marécageux plus en amont, mais ne permettant pas aux castors de nager en eau libre, ce qui pour lui représente un problème majeur.

Bien sûr, il y a toujours moyen d'inciter les castors à fréquenter ce chemin peu favorable, en déposant intentionnellement du castoréum (son marquage territorial naturel) provenant de dépôts proches.

Encore faudrait-il être bien sûr que ce castoréum proviendrait d'individus d'une même famille dont nous ne connaissons pas la dynamique locale ...

Que d'interventions d'apprentis éthologues en mal de Nature !

Conclusions

Nos aménagements et gestions de l'espace public sont exclusivement conçus et réalisés dans l'intérêt de l'homme ; dans le cas présent, il s'agit de canalisation de l'eau, de mesures de sécurité, de signalisations, etc.

Cependant, il est rare que les acteurs naturalistes ou environnementaux locaux soient impliqués lors de tout chantier ayant un impact sur l'environnement, que ce soit au moment de la conception (prescriptions favorables à la biodiversité, contenues dans les cahiers des charges) ou de la réalisation.

Réparer des dégâts, c'est bien, mais prévenir, c'est mieux !

Nous avons encore beaucoup de travail de sensibilisation à faire ...

Enseignements de l'Atlas pour le **Ardéidés** **Brabant wallon**

Ardéidés et Ciconiidés

Texte : Jean Dandois et Claire Huyghebaert

Notre but est de faire ressortir les tendances des espèces nicheuses du Brabant wallon depuis le dernier Atlas belge (1973-1977), avec des références au reste de la Région wallonne.

Pour ce faire, nous nous sommes basés sur le nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie (2001-2007), sur les chroniques du Bruant Wallon et sur les observations disponibles sur le site Observations.be.

On pourra constater que certaines espèces sont apparues comme nicheuses pendant la période du nouvel Atlas voire après celle-ci, tandis que d'autres espèces de notre avifaune indigène sont devenues extrêmement rares.

Pour chaque espèce, nous mentionnerons le statut en Wallonie tel que déterminé lors de l'Atlas, puis les données intéressantes de l'Atlas, notamment l'évolution entre les 2 Atlas, et enfin, quelques données sur la période post-Atlas.

L'évolution entre les 2 Atlas sera abordée sur base des petites cartes de comparaison disponibles dans l'Atlas. Dans celles-ci, 9 carrés unitaires de 80 km² sont entièrement inclus dans les limites de la province. Ce sont ces carrés qui peuvent être utilisés pour donner les tendances, en sachant cependant qu'ils ne couvrent que 66% du territoire du Brabant wallon.

Cet article, le 15ème de la série entamée dans le Bruant Wallon n° 13, boucle la boucle. Il nous restera à dresser une conclusion générale de la série.

Butor étoilé *Botaurus stellaris*

Statut en Wallonie : nicheur très rare, très localisé, peut-être devenu occasionnel

Le Butor étoilé est une espèce qui a besoin de vastes phragmitaies inondées et son territoire couvre de 10 à 20 hectares de roseaux en général, bien qu'il puisse aussi parfois se cantonner sur des surfaces plus petites (2 ha). Cette exigence alliée à une grande quiétude des lieux ne se retrouvent pas en Brabant wallon.

L'espèce a niché durant la période de l'Atlas à Virelles et Harchies mais pas chaque année et est depuis lors occasionnelle à Ploegsteert et Harchies.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger critique.



Photo :Thierry Tancrez

Blongios nain *Ixobrychus minutus*

Statut en Wallonie : nicheur très rare, très localisé, menacé d'extinction

Le Blongios occupe un habitat constitué de roselières inondées colonisant des étangs avec des massettes ou des espèces ligneuses pionnières comme des saules et des aulnes. Plus que la superficie des roselières, c'est leur quiétude et la disponibilité de nourriture en quantité et qualité à proximité qui sont déterminantes. L'espèce ne niche pas en Brabant wallon.

En région wallonne, de 1 à 4 couples ont niché dans les marais de la Haine durant la période Atlas et ces mêmes sites ont été utilisés par la suite.

Un couple a été vu nourrissant en juillet 2014 dans la vallée de la Dyle, à Rhode-Saint-Agathe. Soyons donc attentifs à l'avenir sur les plans d'eau de cette vallée en Brabant wallon.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : en danger critique.



Photo : Philippe Selke

Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*

Statut en Wallonie : nicheur très récent

Cette espèce plutôt méridionale a connu une expansion géographique remarquable : sa population a progressé sur la façade atlantique à la faveur des hivers doux.



Photo : Hervé Paques

Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*

Statut en Wallonie : nicheur récent, très rare, très localisé

Ce héron aux mœurs crépusculaires et nocturnes recherche les marais et étangs peu profonds riches en végétation palustre et partiellement boisés.

Le Bihoreau a niché pour la première fois en Wallonie en 1979 à Harchies.

De 2006 à nos jours, la nidification est annuelle aux marais d'Harchies qui est le seul site occupé en Wallonie.



Photo : Jean Spitaels

En 2008, les marais d'Harchies ont accueilli la première nidification wallonne. C'est le seul site wallon où l'espèce se reproduit et elle s'y maintient jusqu'à nos jours. L'espèce y est installée dans une colonie mixte de Grands Cormorans et d'ardéidés, essentiellement des Hérons cendrés.

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

Statut en Wallonie : nicheur récent, très rare, très localisé



Photo : Vincent Rasson

Cette espèce largement répandue dans le sud de l'Europe a commencé récemment à occuper des régions plus nordiques en particulier sur la façade atlantique.

La garzette a niché pour la première fois en Wallonie en 2006 à Harchies. C'est le seul site wallon où l'espèce se reproduit et elle s'y maintient jusqu'à nos jours. L'espèce y est installée dans une colonie mixte de Grands Cormorans et d'ardéidés, essentiellement des Hérons cendrés.

Grande Aigrette *Casmerodius albus*

Statut en Wallonie : nicheur occasionnel (tentative)

Pour le Paléarctique occidental, cette espèce se concentre surtout en Europe centrale et orientale. Néanmoins, depuis les années 1960, elle a modifié son schéma migratoire et vient de plus en plus passer l'hiver en Europe occidentale. Des petites populations sont alors apparues en France et aux Pays-Bas dans les années 2000 et une tentative de nidification a eu lieu en Flandre en 2006.



Photo : Hervé Paques

En Wallonie, une tentative de nidification a eu lieu à Harchies en 2009 mais le nid a été abandonné. Depuis la période Atlas, des jeunes sont nés à Ploegsteert en 2012 et à Harchies en 2013 dans des colonies mixtes de hérons arboricoles. Jusqu'à présent, la Grande Aigrette n'est donc pas nicheuse en Brabant wallon mais restons attentifs car une nidification n'est pas exclue à l'avenir.

Héron cendré *Ardea cinerea*

Statut en Wallonie : nicheur assez rare, assez localisé, en progression

Le Héron cendré niche en colonies plus ou moins importantes dans de hauts arbres dans des environnements assez boisés. La proximité des lieux de nourrissage semble être sa principale exigence quant au lieu de nidification.

Même si l'espèce a probablement niché dans la province dans le passé, c'est en 1981 que des héronnières réapparaissent chez nous.

Lors de l'Atlas de 1973-1977, le Héron cendré n'était mentionné comme nicheur possible qu'à Genappe.

La comparaison entre les deux Atlas montre, pour les 9 carrés complets du Brabant wallon, l'apparition avec plus de 5 couples sur 4 carrés et l'absence sur les autres carrés.

Ce processus de colonisation correspond à celui constaté dans le reste de la Wallonie là où des sites propices à l'installation existent.

Pendant la période Atlas actuelle, la province hébergeait de l'ordre de 115 couples (évaluation sur base des cartes Atlas), ce qui représente environ 7,9 % de l'effectif wallon. Depuis lors, la progression se poursuit avec l'implantation de nouvelles colonies notamment en Brabant wallon.



Photo : Pierre Peignois

Ciconiidés

Cigogne blanche *Ciconia ciconia*

Statut en Wallonie : nicheur occasionnel

Depuis 1970, seuls 3 couples ont niché en Wallonie alors que des observations estivales existent d'oiseaux erratiques ou en courts séjours.

Pour nicher, la Cigogne blanche choisira un support élevé pouvant supporter son nid volumineux, situé en zone herbagère à végétation assez basse et comportant l'un ou l'autre point d'eau.



Photo : Thierry Maniquet

L'Atlas de 1973-1977 ne mentionnait aucune nidification en Brabant wallon alors que l'actuel signale 2 nidifications possibles. Aucune nidification n'a été constatée dans la province depuis le dernier Atlas.

Cigogne noire *Ciconia nigra*

Statut en Wallonie : nicheur rare, assez répandu, réapparu après extinction régionale.



Photo : Vincent Rasson

La Cigogne noire niche dans une grande partie de l'Ardenne mais elle est absente du nord du sillon Sambre-Meuse.

C'est un oiseau farouche qui s'installe au cœur des massifs forestiers, loin de tout dérangement, à proximité d'eau de bonne qualité dont elle a besoin pour se nourrir.

L'absence de ce type d'habitat en Brabant wallon explique l'absence de nidification de l'espèce.

Liste rouge 2010 des oiseaux nicheurs : vulnérable.

Conclusion

Sur les 9 espèces de ciconiiformes nichant ou ayant niché en Wallonie, une seule niche avec certitude dans notre province, il s'agit du Héron cendré qui y est d'ailleurs en progression comme ailleurs en Wallonie. Une autre espèce aurait peut-être niché chez nous lors de la période de l'Atlas actuel, c'est la Cigogne blanche. Pour les autres espèces, soit elles ne trouvent pas chez nous les milieux propices à leur nidification, soit elles ne sont pas encore arrivées jusque chez nous. Ainsi, la Grande Aigrette, l'Aigrette garzette, le Héron garde-bœufs, espèces nichant depuis peu ailleurs en Wallonie dans des colonies mixtes de Grands Cormorans et d'ardéidés arboricoles, essentiellement des Hérons cendrés, pourraient dans l'avenir nicher également chez nous, profitant de la bonne santé des colonies de Hérons cendrés. Une autre espèce, le Blongios nain, ayant niché en 2014 dans la vallée de la Dyle, à Rhode-Sainte-Agathe, pourrait à l'avenir se reproduire chez nous à condition que la qualité de la végétation et la quiétude des plans d'eau y soient préservées.

Sources :

- Bruant Wallon, numéros 1 à 26.
- Devillers P. et al. (1988) : Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique 1973-1977. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles. 395 pages.
- Jacob J.-P. et al. (2010) : Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007. Série « Faune – Flore – Habitats » n°5. Aves et Région wallonne, Gembloux. 524 pages.
- www.observations.be.

Oiseaux de chez nous

Les canards de surface (3)

Philippe Selke

Introduction

Ce troisième article de la série est consacré à nos sarcelles ainsi qu'au Tadorne de Belon. Dans un dernier article, nous évoquerons la Nette rousse et plusieurs espèces « exotiques ».

Sources

- VERHEYEN R., Les Anatidés de Belgique
- BEAMAN M. et MADGE S., Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental
- JACOB J.-P. et al., Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007
- VERMEERSCH G. & ANSELIN A., Broedvogels in Vlaanderen 2006-2007. Recente status en trends van Bijzondere Broedvogels en soorten van de Vlaamse Rode Lijst en/of Bijlage I van de Europese Vogelrichtlijn
- VLAAMSE AVIFAUNA COMMISSIE, Vogels in Vlaanderen. Voorkomen en verspreiding
- Site web www.oiseaux.net
- Site web www.observations.be

FICHE N°051

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*)

Longueur : 43 cm
Envergure : 54 à 59 cm
Poids : 250 à 400 g
Longévité : 16 ans
Statut Liste rouge 2010 : En danger critique

Description

L'étymologie du mot crecca nous rappelle le cri de l'espèce, à ne pas confondre avec le sifflement flûté du mâle. Environ deux fois plus petite que le Canard colvert, la Sarcelle d'hiver est le plus petit canard d'Europe. Elle se distingue également des autres espèces de canards par sa silhouette svelte et légère et son vol rapide. La tête brun noisette du mâle est traversée par un large bandeau vert qui descend jusqu'à la nuque. Le corps et le dos paraissent gris clair de loin, tandis que la poitrine claire est ponctuée de petits points noirs. Un triangle jaune vif bordé de noir est visible sous la queue. Pattes et bec sont gris clair à gris foncé. Le mâle mais aussi la femelle ont un petit carré aux reflets verts sur le flanc, visible en vol et, le plus souvent, posé. Ce petit miroir est caractéristique de l'espèce. La livrée de la femelle adulte ressemble à celle de la femelle du Canard colvert. Les mâles en éclipse et les juvéniles ressemblent aux femelles adultes.

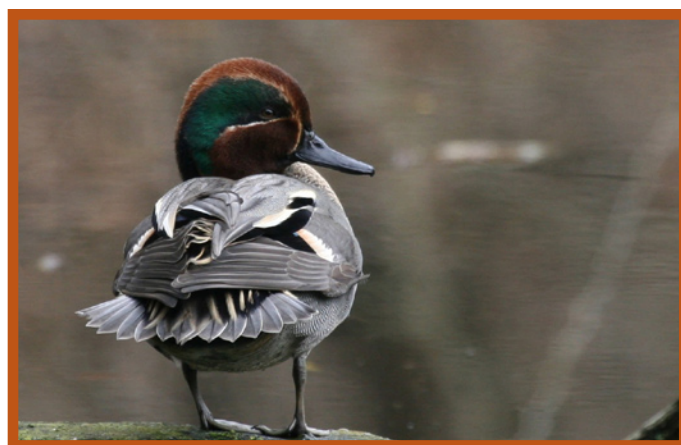


Photo : Bruno Marchal

Habitat

L'habitat fréquenté par l'espèce pour la nidification est constitué de petits sites humides, souvent en périphérie de plus grands marais, en eaux généralement eutrophes. La nourriture doit être disponible dans la vase ou les dix premiers centimètres d'eau. Le nid est situé dans la végétation herbacée dense (roselière, cariçaie, jonchaie...), souvent à proximité d'un petit plan d'eau ou d'une zone très marécageuse. L'habitat hivernal est double car les exigences diffèrent selon le jour et la nuit. Le jour, les sarcelles se concentrent pour se reposer sur des plans d'eau dépourvus de végétation émergente (contact visuel entre tous les individus). Le soir, elles se dispersent sur des marais peu profonds pour s'y alimenter toute la nuit. Les deux types d'habitats doivent être suffisamment proches pour permettre aux oiseaux de passer de l'un à l'autre sans dépenser trop d'énergie.

Comportement

En hiver, la Sarcelle d'hiver se nourrit principalement de végétaux (graines de plantes aquatiques et d'autres plantes). En période de reproduction, ce sont plutôt les petits invertébrés aquatiques qui sont au menu (petits mollusques et crustacés, larves et imagos d'insectes aquatiques). L'espèce recherche sa nourriture à pied ou à la nage dans des eaux peu profondes. Les aliments sont avalés après avoir filtré l'eau et la vase ou en allant les chercher au fond de l'eau en basculant le corps vers l'avant comme le Canard colvert.

La reproduction commence dès le mois d'avril avec l'installation sur les sites de nidification, et se termine fin août. Le nid est construit au sol, caché sous des touffes d'herbe ou un buisson. Il est garni de feuilles, tiges et duvet par la femelle. La reproduction se fait généralement en couples isolés. La ponte unique a lieu en moyenne de la mi-avril à début juin et contient de huit à onze œufs. La femelle seule assure la couvaison (21-23 jours), l'envol des poussins nidifuges a lieu 25-30 jours plus tard. Une ponte de remplacement est possible s'il y a perte des œufs.

La migration postnuptiale débute dès la fin juillet et se poursuit jusqu'en novembre-décembre.

En Belgique et dans le Brabant wallon

En Flandre, la population nicheuse varie d'assez rare à assez nombreuse suivant les années. Elle est principalement concentrée en Campine. Une comparaison entre la période atlas (500 à 600 couples en 2000-2002) et la période du projet ABV (2007-2008) montre cependant une diminution de 50%. En dehors de la période de reproduction, les comptages d'oiseaux d'eau dans l'estuaire de l'Escaut indiquent une baisse encore plus spectaculaire : on est passé de plus de 100 000 oiseaux comptés en 2000 à moins de 20 000 en 2010.

Statut en Wallonie : nicheur très rare, très localisé, en déclin. Environ 10 couples durant la période Atlas, essentiellement en Hainaut.

Avant la période Atlas 2001-2007, l'espèce nichait localement en Brabant wallon, dans la vallée de la Dyle, à Genappe et à Sart-Dames-Avelines. Durant cette même période, une seule nidification avérée a pu être recensée, à Pécrot en 2003. L'espèce est particulièrement difficile à déceler du fait de son extrême discrétion.

Après la période Atlas, l'espèce ne semble plus avoir niché avec certitude en Brabant wallon.

Malgré le statut de l'espèce « en danger critique », la Sarcelle d'hiver fait encore partie du gibier d'eau chassable en Wallonie de mi-octobre à fin janvier.

FICHE N°052

Sarcelle d'été (*Anas querquedula*)

Longueur : 41 cm
Envergure : 58 à 69 cm
Poids : 300 à 440 g
Longévité : 20 ans
Statut Liste rouge 2010 : en danger critique

Description

Comme pour la Sarcelle d'hiver, le nom d'espèce *querquedula* serait une onomatopée d'une vocalisation, dans ce cas le chant typique du mâle. A peine plus grande que sa cousine, la Sarcelle d'été mâle a la tête brun-rouge traversée d'un grand croissant blanc juste au-dessus de l'œil. Le corps est brun avec les flancs gris et de magnifiques plumes noires et blanches sur le dos. La femelle, terne, ressemble à s'y méprendre à la femelle de la Sarcelle d'hiver mais sans le miroir alaire vert métallique, et avec une tache claire sur l'avant de l'aile. Les mâles en éclipse et les juvéniles ressemblent aux femelles adultes. En vol, les battements d'ailes sont très rapides et l'épaule bleu clair et le sourcil blanc des mâles sont bien visibles.



Photo : Philippe Selke

Habitat

De retour dans nos contrées dès fin mars-début avril (les mâles précédant les femelles), la Sarcelle d'été niche de préférence dans les marais d'eau douce, les prairies

humides ou marécageuses comprenant des petites mares et les étangs de taille variable, généralement de faible surface. A cette période, elle est extrêmement discrète, ce qui ne facilite pas les comptages.

Comportement

Le nid, parfois situé à quelques dizaines de mètres de l'eau, est installé dans la végétation haute naturelle des prairies humides et des marais non exploités. La taille moyenne des pontes est de 8 à 9 œufs déposés à partir de début mai. Les éclosions ont lieu après 21-23 jours. Les canetons, nidifuges, sont aptes à l'envol à l'âge de cinq à six semaines. Le nombre moyen de jeunes par couple est de 6.

L'espèce est omnivore et consomme préférentiellement des proies végétales (graines) et animales (insectes, mollusques, crustacés, annélides). Pour se nourrir, elle nage en eau peu profonde, la tête au ras de l'eau ou faiblement immergée.

C'est le seul de nos canards qui quitte totalement l'Europe en hiver. En dehors de la période de reproduction, la Sarcelle d'été est très grégaire et forme de grands rassemblements sur ses quartiers d'hivernage africains, au sud du Sahara.

En Belgique et dans le Brabant wallon

L'espèce était encore bien représentée comme nicheuse en Flandre dans les années 50 et 60, mais la population a connu une chute spectaculaire (de 90%) vers 1975. Depuis lors, les effectifs se sont un peu reconstitués pour atteindre 120 à 200 couples.

Statut en Wallonie : très rare, très localisé, en déclin. La population wallonne ne doit pas excéder 5 couples lors des meilleures années, tous situés à l'ouest de la Meuse.

Cette espèce a toujours été très localisée en Brabant wallon, dans la vallée de la Dyle et à Genappe (où elle a niché en 1998).

Aucune nidification certaine n'a été constatée durant la période Atlas, mais des indices de nidification probable ont été relevés à Nil-Saint-Vincent et à Laurensart-Gastuche.

Après la période Atlas, l'espèce n'a plus niché avec certitude en Brabant wallon. Cependant, 1 femelle et 3 mâles se sont cantonnés aux décanteurs de Genappe jusque fin mai 2009 et des accouplements ont été observés.

FICHE N°053

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*)

Longueur : 67 cm
 Envergure : 110 à 133 cm
 Poids : 562 à 1400 g
 Longévité : 16 ans
 Statut Liste rouge 2010 : à la limite d'être menacé

Description

Après les petites et discrètes sarcelles, voici un canard de grande taille qui ne passe pas inaperçu en raison de son plumage très contrasté, tant chez le mâle que chez la femelle. Cette dernière, en effet, n'a pas besoin de tenue de camouflage puisqu'elle a l'habitude de nicher dans des terriers. Elle se distingue donc seulement du mâle par une taille un peu plus faible et quelques détails comme des tâches claires sur les joues et à la base du bec. Elle n'arbore pas non plus le tubercule rouge qui surmonte le bec du mâle de la fin de l'hiver au début de l'été. Pour le reste, on peut décrire le plumage des deux sexes comme suit : tête noire et bec rouge. Le reste du plumage est dominé par le blanc, avec des bandes noires sur le dos et du brun-roux au niveau de la poitrine. Les pattes sont roses à rougeâtres.



Photo : Bruno Marchal

Habitat

Historiquement cantonné aux zones littorales, le Tadorne de Belon recherche pour nidifier des milieux dans lesquels il pourra trouver une cavité pour y installer son nid à l'abri des prédateurs terrestres : dunes ou sol meuble (terriers de lapin) mais parfois aussi fourré dense ou arbre creux. Ses zones d'alimentation peuvent se situer à des kilomètres de là.

Comportement

Le tadorne se nourrit de divers invertébrés qu'il trouve en barbotant dans les plans d'eau et les vasières, en filtrant la couche superficielle.

Espèce monogame, avec une fidélité élevée au partenaire, le Tadorne de Belon est territorial en période de reproduction. La ponte se déroule principalement entre mi-avril et mi-mai. La femelle pond généralement 8 à 12 œufs. L'incubation qui débute à la ponte du dernier œuf dure 29 à 31 jours et est assurée par la femelle seule. Les poussins sont nidifuges. Les deux adultes participent à leur élevage, apportant une défense contre les prédateurs et les intempéries et surtout en défendant un territoire alimentaire contre les congénères. Les poussins prennent leur envol vers 45 à 50 jours.

En Europe, le tadorne est un migrateur partiel. Il effectue une mue complète après la reproduction, qui marque profondément le cycle annuel de l'espèce. La plupart des tadorne du nord-ouest de l'Europe se regroupent à ce moment dans la mer des Wadden (Allemagne et Pays-Bas), où ils se concentrent en très grand nombre.

En Belgique et dans le Brabant wallon

Statut en Wallonie : nicheur rare, localisé, en progression.

Cette espèce, côtière à l'origine, en forte progression en Flandre depuis les années 70, a colonisé la Wallonie (région limoneuse uniquement) à partir de 1974. Le nombre de sites occupés augmente lentement. On remarquera qu'il s'agit exclusivement de sites artificiels, soit d'anciens terrains industriels (carrières, bassins de décantation, ...), soit des parcs et domaines privés (comme à l'étang du Gris moulin à La Hulpe). En Brabant wallon, la première nidification est notée aux décanseurs de Genappe en 1999. L'Atlas 2001-2007 nous montre que l'espèce a niché sur 3 carrés de la province. Depuis lors, nous avons relaté (BW 19) la nidification prouvée du Tadorne de Belon en 2012 dans le domaine d'Argenteuil à Waterloo, matérialisée par l'observation de 3 pulli. En 2013, 7 à 8 cantons ont été trouvés dans la province dont cinq dans la vallée de l'Argentine (2 couples accompagnés de 12 pulli au total ont été observés), les deux ou trois autres cantons étant situés dans la Vallée de la Dyle.

Des jeunes en dispersion sont notés en juillet-août sur différents sites : Genappe, Chaumont-Gistoux, La Hulpe, Gastuche, Rixensart et Tourinnes-Saint-Lambert.

Ethologie

La mue chez les oiseaux (2)

Bernard Danhaive

Introduction

Après avoir abordé dans la première partie (Bruant Wallon n°24) les grands principes et les quelques règles générales qui s'appliquent à la mue des oiseaux, nous allons maintenant aborder plus en détail la mue chez quelques espèces, en nous focalisant sur les non-passereaux, et plus particulièrement sur deux groupes, les rapaces diurnes et les Laridés.

Petit rappel préliminaire : nous avons vu que les stratégies de mue sont loin d'être les mêmes pour tous les oiseaux ; elles diffèrent d'espèce à espèce et même au sein d'une espèce, particulièrement entre individus du nord et du sud.

Deuxième rappel : comme la mue des plumes requiert de la part de l'oiseau une énergie importante, il muera en général en dehors de la période de migration et de reproduction.

Un autre élément à prendre en considération est la taille de l'oiseau, qui conditionnera la vitesse de remplacement des plumes. C'est ainsi que les grands rapaces peuvent avoir besoin de plusieurs années pour changer complètement leur plumage, du fait de la longueur du rachis qui nécessite plusieurs semaines pour pousser complètement. Sur une année, le nombre de plumes remplacées est donc limité, en particulier les premières années.

Les grands rapaces ont donc adopté une stratégie de mue dite séquentielle. Un examen attentif de l'état de la mue peut alors permettre l'identification de l'âge des oiseaux.

Pour faciliter la compréhension des descriptions que nous allons voir, voici un schéma reprenant la numérotation des plumes (il s'agit ici d'une aile de Pipit farlouse).

La numérotation est ascendante de l'extérieur vers l'intérieur.

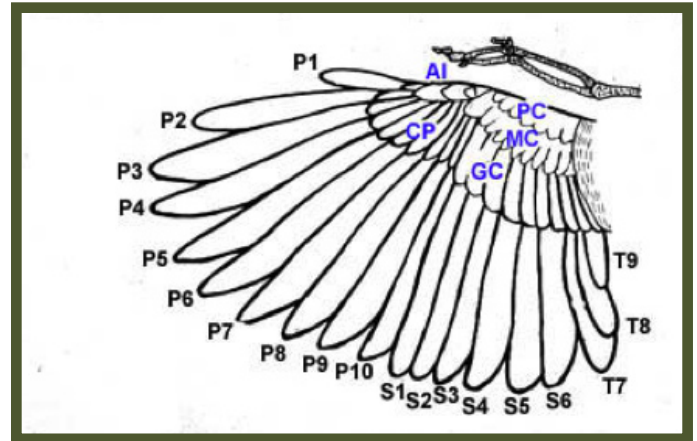


Figure 1 Topographie de l'aile (Pipit farlouse)

Mue des non-passereaux

Chez les non-passereaux, la mue des rémiges peut se passer de trois façons différentes :

- Mue simultanée, par exemple chez les Anatidés, Gaviidés, Podicipédidés, Rallidés ou Alcédés
- Mue classique (comme les passereaux)¹
- Mue à partir d'un ou plusieurs centres

Accipitridés et Falconidés

Chez les grandes espèces, la mue est continue, incomplète sur une année et souvent suspendue.

En revanche, les petites espèces connaissent une seule mue postnuptiale complète.

Voici quelques exemples :

Bondrée apivore :

- La mue postnuptiale est complète et débute par le corps en juin chez les femelles, quelques semaines plus tard chez les mâles.

¹ Chez les passereaux, la mue des rémiges primaires est descendante (de l'intérieur vers l'extérieur) tandis que les secondaires muent de façon ascendante (de l'extérieur vers l'intérieur).

- Les plumes de vol sont acquises dès la fin juin mais elles sont limitées à 2 ou 3 primaires internes et quelques plumes de la queue avant une suspension de la mue.
- La mue reprend dans les quartiers d'hiver de l'oiseau et se termine en janvier-février.
- En ce qui concerne les jeunes oiseaux, la mue intervient en plusieurs étapes : en avril-mai (2e année), elle concerne le corps et quelques couvertures alaires ; en juin, les P2 et P3 et les rectrices et ensuite la mue est suspendue avant une reprise dans les quartiers d'hiver.

Milan noir

- Comme il s'agit d'un migrateur hâtif, la mue postnuptiale complète débute avec les primaires internes chez les femelles en avril-mai (pendant la couvaison) et un peu plus tard chez les mâles. Elle est souvent suspendue.
- Chez les jeunes oiseaux, la mue partielle du corps et de la tête se produit dans les quartiers d'hiver, ensuite elle se déroule comme pour les adultes.

Milan royal

- Adultes : la mue postnuptiale complète commence par les rémiges primaires en avril-mai chez les femelles, un peu plus tard chez les mâles. La mue des primaires se termine en septembre-octobre. Pour le corps, la queue et les secondaires, elle intervient plus tard. La mue est souvent suspendue.
- Juvéniles : ils commencent généralement à muer par les plumes du corps dès leur premier automne mais le remplacement des plumes de vol ne débute pas avant le printemps suivant.



Milan royal adulte, août, mue des primaires symétrique, mue des rectrices irrégulière (Jules Fouarge)

Busards

- Chez la femelle, la mue postnuptiale démarre dès la ponte, et un peu plus tard chez le mâle. Elle concerne d'abord les primaires internes, puis la queue et les secondaires. Il y a au moins 3 centres. Cette mue se termine en octobre/novembre mais n'est pas complète.
- Les juvéniles ont une mue partielle en hiver qui concerne la tête et le corps principalement, puis ils muent comme les adultes.

Épervier et autour

- Une mue postnuptiale complète démarre dès la couvaison chez la femelle, plus tard chez le mâle.
- Les juvéniles connaissent une mue complète au cours de la deuxième année. Cette mue est parfois incomplète chez l'autour.

Buse variable

- Adultes : mue postnuptiale complète débutant en mars-avril avec les plumes du corps. Les ailes muent en avril - mai, de manière irrégulière et parfois asymétrique au niveau des primaires
- Juvéniles : mue complète commençant par le corps en novembre-décembre. Mue des ailes et de la queue dès avril, qui évolue ensuite comme les adultes mais est souvent arrêtée ou suspendue (P2 à P4 et plusieurs secondaires conservées).



Buse variable en mue postnuptiale des rémiges primaires (Christophe Bouhon)

Faucon crécerelle

- Adulte : une mue complète annuelle débute mi-mai chez la femelle, fin mai chez le mâle. La mue des primaires commence par P4 ou P5 et est souvent suspendue.
- Juvénile : la mue du corps commence dès la sortie du nid ; elle est très variable. La mue des plumes de vol survient en juin-juillet de la 2e année.

Faucon hobereau

- Chez l'adulte, la mue des plumes du corps se produit en août-septembre, la mue des primaires commence avant la migration et concerne une ou deux primaires (P4 et P5), elle est ensuite suspendue.
- Le juvénile fait une mue partielle dans ses quartiers d'hiver puis mue comme l'adulte.

Faucon pèlerin

- La mue complète commence au moment de la ponte chez la femelle, un peu plus tard chez le mâle. Elle démarre par la P4.
- Chez le juvénile, la mue complète se produit dès la deuxième année et commence également par la P4.
- La durée varie en fonction de la latitude.

Laridés

Les grands Laridés connaissent deux mues par an et deviennent adultes dans leur quatrième année.

Les adultes ont une mue complète l'été et une partielle l'hiver.

Chez les juvéniles, les deux sont partielles.

La mue des primaires est classique ; tandis que la mue des secondaires se produit à partir de deux centres. Pour les grandes espèces, le déroulement de la mue dépend de l'espèce, ainsi que de la latitude : les espèces nordiques muent plus tard.

Grands goélands gris

Pour distinguer les grands goélands gris en fonction de la chronologie de mue, on peut les classer dans l'ordre suivant (le premier étant celui qui mue le plus tôt) : Goéland leucophée, Goéland pontique, Goéland argenté (L. a. argenteus) et Goéland argenté (L. a. argentatus).



Goéland pontique premier hiver

Goéland cendré

La mue postnuptiale des adultes, complète, a lieu entre la mi-mai et la mi-novembre, alors que la mue pré-nuptiale est partielle (tête et corps) et se déroule entre mars et mai.

Mouette rieuse



Les jeunes présentent des ailes aux plumes brunes et une queue blanche barrée de brun noir à l'extrémité jusqu'à la mue postjuvénile qui s'effectue au cours du deuxième été (juin-août).

Les adultes font une mue complète entre juillet et septembre et une mue partielle des plumes de la tête entre fin décembre et mars.

Comme on peut le constater sur ces quelques exemples, les stratégies de mue sont variées et souvent complexes à comprendre ou à retenir.

En revanche, l'état du plumage avant la mue (usure), pendant la mue (perte de plumes) ou au terme de celle-ci (nouveau plumage) livre de précieuses indications sur l'âge et parfois l'état de santé de l'oiseau observé.

Bibliographie

- André Burnel - La mue chez les oiseaux - FO Aves Natagora
- Laurent Couzi, Laurent Lachaud – La vie des oiseaux, découvrir connaître comprendre – Éditions sud-ouest
- Lars Svensson – Le guide ornitho – Delachaux et Niestlé
- <http://www.migraction.net/>
- <http://cb.naturalsciences.be/OrnithoWeb/plumes.htm>

Promenons-nous ... à Braine-l'Alleud

Au champ de l'Épine et au bois du Foriest

Texte : Didier Chalon, Patricia Cornet et Claire Fery - Photos : Patricia Cornet

Le parcours est constitué de 2 boucles, la première vers Braine-l'Alleud, de 4km, la seconde vers Noucelles, de 2km. Il démarre de la Rue de la Gare (attention la gare actuelle se trouve à 3,5km !), à l'amorce du Chemin du Pendu, près de l'ancienne gare de Braine-l'Alleud **(1)** (indication « Sart Moulin » sur la façade, visible par la seconde boucle).

Par temps humide, de bonnes bottines ou des bottes sont nécessaires. Le parcours n'est accessible ni aux personnes à mobilité réduite ni aux poussettes.



Le départ se fait vers la gauche en venant de la chaussée de Tubize (en tournant le dos à l'ancienne gare). A quelques mètres de la plaque « Braine-l'Alleud », empruntez le chemin qui occupe le site de l'ancienne voie ferrée Braine-l'Alleud – Braine-le-Château et part en direction de Braine-l'Alleud (photo 1).



Les rails ont été démontés depuis plusieurs années déjà, et le chemin est généralement fort praticable, même s'il n'a pas été aménagé en RAVeL à ce jour.

- Il peut notamment être suivi en direction de Braine-l'Alleud jusqu'à sa gare actuelle, un beau parcours souvent en creux de vallon, avec un passage spectaculaire sur un viaduc où l'on surveillera enfants et distraits. -

Les bosquets à gauche et à droite sont souvent bien garnis, mésanges, fauvettes, bouvreuils...

Arrivés au pont, jetez un coup d'œil en direction des bosquets : une buse perchée n'y est pas rare.

Revenez sur vos pas et prenez le sentier qui descend de l'ancienne voie de chemin de fer vers la gauche (dos tourné au pont) (2).

Une petite mare s'y accumule parfois après la pluie, fréquentée par les passereaux des alentours. Le talus de la voie ferrée, couvert de ronces et autres orties, a aussi son public. Tournez immédiatement à gauche et passez sous le pont. C'est ici que les bottines montreront toute leur utilité ...



Le chemin bordé de saules têtards **(3)** est particulièrement photogénique, quelle que soit la saison. Une Chevêche d'Athéna pourrait s'y tenir, ou se réfugier dans les buissons en contrebas, observant le vol des hirondelles. En hiver, des Grives musiciennes et mauvis sont fréquentes dans les hauts arbres. Un Faucon crécerelle apprécie chasser dans la prairie de droite.

*On descend vers une ferme **(4)** au toit très accueillant, où Rougequeue noir, Bergeronnette grise et Moineaux domestiques ne sont pas rares.*

Tournez à droite dans la rue Marius Wautier. Le trafic est supposé y être local uniquement. Restez cependant attentifs sur cette portion du parcours. La route passe sur un ru avant de longer une parcelle généralement peu fauchée où un Tarier des prés en halte a déjà été observé démontrant l'intérêt de tels terrains.

*Au prochain carrefour nous attend une autre ferme imposante, en rénovation **(5)**. Prenez à droite le chemin de terre en montée.*

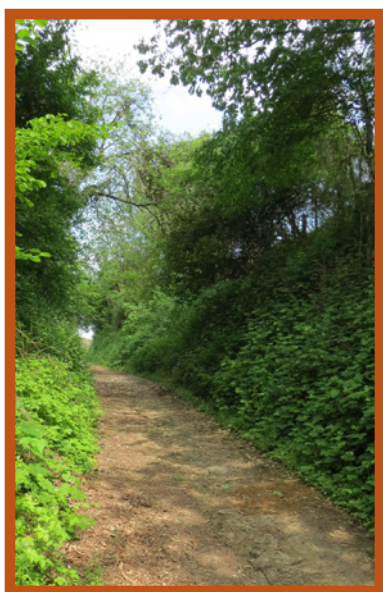
La clôture de l'industrie peut servir de perchoir au Bruant jaune.

*Le chemin passe ici au-dessus de l'ancienne voie ferrée, puis s'engage dans les champs **(6)**.*

Alouettes des champs, Bergeronnettes printanières et Linottes mélodieuses, nous voici !

On distingue aussi sur la gauche le clocher de l'église de Braine-l'Alleud et la butte du Lion de Waterloo. Quelques bosquets intéressants nous attendent en bas de la descente.

*Tournez à droite puis, immédiatement après la maison, prenez le chemin qui la longe par la gauche **(7)**.*



Le verger vaut aussi un coup d'œil discret (grives en halte et merles s'y nourrissent souvent), avant d'atteindre au sommet un point de vue sur les champs avoisinants. Il faut maintenant être tout particulièrement attentif : les ronces, orties et bosquets dans la descente sont souvent pleins de vie! Dès la fin de l'hiver les abords résonnent des chants de l'Accenteur mouchet et du Troglodyte mignon.

*Le chemin nous ramène au pied du pont **(2)**, ce qui nous permet de rejoindre l'ancienne voie de chemin de fer par le petit sentier déjà utilisé précédemment et retrouver le point de départ et le départ de la seconde boucle, en prenant l'ancienne voie de chemin de fer dans l'autre direction.*



*Après être passés devant l'ancienne gare, descendez la branche de droite **(8)** du chemin et laissez-le vous guider le long du bois du Foriest.*

Le point d'eau de la maison peut s'avérer intéressant. Ensuite, nous entrons dans le bois où nous pouvons observer pics et écureuils, et un beau tapis bleu de Jacinthes des bois.

*Quelques mètres avant le croisement avec une route bitumée, prenez le sentier qui monte vers la gauche **(9)** et continuez en longeant la carrière par la gauche. Au croisement suivant **(10)**, continuez tout droit vers le Chemin du Blanc Caillou qui nous ramènera vers le point de départ après être passés non loin d'un petit plan d'eau privé.*

Le coin des enquêteurs

Nous l'évoquons dans l'éditorial de ce numéro 27.

Le Bruant Wallon s'enrichit d'une nouvelle rubrique consacrée tant aux enquêtes de terrain développées par la Régionale Natagora Brabant wallon qu'à celles organisées par la Centrale ornithologique AVES (COA).

Cette rubrique se veut aussi un lien entre tous les ornithologues de notre province. Si vous souhaitez proposer une enquête spécifique, demander de la collaboration pour le suivi d'une espèce, d'une population, voire d'un couple d'oiseaux particulier en train de nicher ou si vous souhaitez participer à une enquête en cours, contactez-nous.

Enquête Pipit farlouse

Au moment où nous écrivons ces lignes (mi-mai), l'enquête sur la présence du Pipit farlouse comme nicheur bat son plein. Les premières constatations ne poussent malheureusement pas à l'optimisme. Les dernières données, probablement toutes de migrateurs, ont été notées le 25 avril. Depuis lors, aucun indice de présence n'a plus été rapporté.

Cette enquête de terrain est l'occasion de (re)découvrir certaines friches ou talus négligés en temps normal et est dès lors susceptible de permettre de nouvelles découvertes. J'en veux pour preuve la découverte d'un couple de Tariers pâtres cantonnés dans une friche à la limite entre Court-Saint-Etienne et Mont-Saint-Guibert.



Photo : Nathalie Annoye

Alors, si vous êtes encore tentés, n'hésitez pas : le mois de juin et le début du mois de juillet peuvent encore être l'occasion de découvrir des familles de pipits qui auraient échappé à l'observation.

D'autre part, il reste quelques cartes qui cherchent un responsable, notamment dans l'ouest de la province, où l'espèce était encore nicheuse durant le dernier Atlas.

Contacts :

- Jean Dandois - Jean.Dandois@actiondamien.be
- Thierry Maniquet - thicorhel@skynet.be

Colonies de Hérons cendrés

Le recensement 2015 se termine.

Jusqu'à présent, seules 5 colonies sont signalées sur Observations.be en Brabant wallon : 13 nids dans la colonie GSK à Rixensart, 8 nids à Thorembais-Saint-Trond, 8 nids à Bonlez, 7 nids dans le Bois de Franquénies à Court-Saint-Etienne et 3 nids à l'Ecluse.

Si de nouvelles colonies ont ainsi été découvertes par rapport à la liste publiée dans le dernier numéro du Bruant Wallon (à noter que celle du Bois de Franquénies avait été découverte l'an dernier), les données ne sont pas enregistrées dans Observations.be pour certaines colonies bien connues, notamment celles de Villers-la-Ville et du domaine d'Argenteuil.

Si ces données dorment dans vos carnets, n'oubliez pas de les encoder.

Premier recensement national de Perruches à collier au dortoir

Dans le numéro 26 du Bruant Wallon, nous vous avons parlé de ce premier recensement. En Brabant, les communes de Braine l'Alleud, Rixensart, Court-Saint-Etienne et La Hulpe (Nysdam) sont celles où potentiellement des dortoirs existent et sont à rechercher.

Les comptages à l'échelle nationale auront lieu le 19/06, le 24/07 et le 21/08.

Contact : Alain Paquet - alain.paquet@natagora.be

Colonies d'Hirondelles de rivage



Photo : Bruno Marchal

Chaque année, c'est avec une certaine angoisse que l'on s'interroge sur le sort de cette espèce en Brabant.

Au moment de la publication de ce numéro, il sera grand temps de penser à recenser les colonies connues : sablière de Mont-Saint-Guibert, de Chaumont-Gistoux (2 sites) et de Gentissart. La toute petite population de la sablière de l'Hocaille à Grez-Doiceau se sera-t-elle maintenue ? Pourrait-on encore trouver de nouveaux sites de nidification ?

Pour plus d'infos :

<http://www.aves.be/index.php?id=2748>

Recensement PACO

Vous avez pu découvrir les résultats du recensement PACO consacré au Bruant proyer dans le Bulletin AVES 52/1. Ceux-ci confirment malheureusement le déclin de cette espèce et justifient plus que jamais son statut d'espèce en danger sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de Wallonie.

Dans ce contexte, il importe de poursuivre les recensements PACO.

Contacts :

- Thierry Ory : thierry.ory@natagora.be
- Philippe Hermand : Philippe.hermand@gmail.com

Colonies de Corbeaux freux

La COA prépare actuellement une enquête qui devrait avoir lieu l'an prochain concernant la situation de cette espèce.

Vous êtes d'ores et déjà invités à enregistrer sur Observations.be les données de nidification constatées sur le terrain.

La plus grosse colonie dénombrée cette année dans notre province compte 70 nids à Lillois-Witterzée. Une autre « grosse » colonie compte 51 nids à Nivelles.

D'autres colonies se trouvent à Baisy-Thy, Noduwez, L'Ecluse, Braine-l'Alleud, Beauvechain et Petit-Rosière.

[http://observations.be/soort/view/167?waardplant=0&poly=1&from=2015-03-10&to=2015-05-15&prov=25&aktf\[\]=0&maand=0&rows=20&os=0&hide_hidden=0](http://observations.be/soort/view/167?waardplant=0&poly=1&from=2015-03-10&to=2015-05-15&prov=25&aktf[]=0&maand=0&rows=20&os=0&hide_hidden=0)

Contact :

Jean-Paul Jacob : jp-jacob@aves.be

Suivi migratoire

Lorsque paraîtra le prochain numéro du Bruant Wallon, les migrations d'automne auront déjà commencé.

Comme l'année passée, au moins deux sites feront l'objet d'un suivi régulier : celui de Marilles dans l'est de la province et celui de Corroy-le-Grand.

Les séances de suivi seront annoncées sur le forum Natagora BW. Mais si d'ores et déjà vous êtes disposés à vous investir dans ce suivi et prendre en charge une ou plusieurs des séances, n'hésitez pas à contacter les responsables :

- **pour Marilles** : Hervé Paques (herve.paques@gmail.com)
- **pour Corroy-le-Grand** : Jean Dandois (Jean.Dandois@actiondamien.be)

Et si vous souhaitez créer un autre poste de suivi, c'est également possible.

Focus Assoc'

Brève présentation de l'ASBL

« La Petite Jauce »

Texte : Jos Bernar

Qui ?

Nous sommes une association de bénévoles, créée en 1977 et devenue en 1983 une ASBL indépendante et pluraliste qui a pour centre de gravité la défense et mise en valeur de notre patrimoine environnement local.

Où ?

Notre champ d'action est principalement centré sur le territoire de la Commune d'Orp-Jauche.

Pourquoi ?

- Faire connaître à un maximum de personnes notre patrimoine naturel pour qu'elles l'apprécient davantage et, partant, qu'il soit mieux protégé, défendu et développé.
- Faire évoluer les comportements vers un plus grand souci de l'environnement.
- Soutenir toute initiative locale relative à l'environnement et/ou au développement durable.

Comment ?

- Par la publication de notre périodique quadrimestriel « le Vert Propos » et par notre site WEB (petitejauce.be).

Ce site et ce périodique décrivent nos actions présentes, passées et futures et promeut réflexions et questionnements sur notre environnement et cadre de vie.

- Par des formations destinées aux membres du comité afin de les former aux enjeux liés à l'environnement et/ou à notre dynamique de groupe.

Journées de réflexions sur le centre de gravité de notre association et sur les freins et leviers aux changements de comportement (avec la participation active d'Inter-Environnement Wallonie).

Par des actions concrètes :

- Cogestion de 2 « réserves naturelles » - la « Jaucière » et le « Paradis » – avec un objectif didactique (participation des mouvements de jeunesse aux entretiens réguliers)
But : Entretenir « au mieux » ces espaces riches en biodiversité et sensibiliser les jeunes à la gestion différenciée, par une pratique de terrain.
- Organisation bisannuelle de soirées-débats avec conférenciers invités.
But : éducation permanente du grand public aux enjeux environnementaux actuels.
- Rencontres avec l'Echevin de l'environnement sur des problématiques « vertes et locales » : énergie, malpropreté publique, déchets, biodiversité, mobilité, aménagement du territoire, ...
But : « croiser les regards » sur des thématiques qui font résonance aussi bien au niveau communal qu'au sein de notre association.
- Organisation chaque année de plusieurs dizaines de randonnées, séjours-nature et balades-nature accompagnés de guides.
But : par le biais des canaux affectifs et sociaux, sensibiliser le citoyen à notre patrimoine naturel.
- Profiter de l'aura de certaines manifestations nationales et internationales et les relayer « à notre sauce », à un niveau local :
 - Journée de la Mobilité
 - Nuit de l'Obscurité
 - Nuit de la Chauve-Souris
 - Big Jump
 - Journée de l'Arbre
 - etc.But : rappeler que les défis environnementaux sont globaux mais que l'on peut agir localement.
- Créer des passerelles entre notre association et les autres associations ayant un ancrage environnemental : « Orp-Jauche en transition », Hesbénergie, Conservatoire Naturel Communal d'Orp-Jauche, ...
But : se fédérer est une nécessité pour mieux porter et défendre la cause environnementale.

Agenda des activités de la Régionale Natagora Brabant wallon

Agenda complet régulièrement mis à jour sur www.natagora.be/brabantwallon

DIMANCHE 14 JUIN (1 matinée)

Balade à Houtain-le-Val

A travers village et campagne, sur le thème « Lecture des paysages ruraux, jardins et biodiversité ».

RDV : à 9h30, 5 rue H. Lalonde à 1476 Houtain-le-Val. Fin vers 12h30.

P.A.F. : gratuit.

Contact : Didier Samyn samydidier(at)hotmail.com.
Inscription obligatoire.

DIMANCHE 21 JUIN (1 journée)

Gestion de la réserve naturelle du Carpu

Débroussaillage, fauchage, avec brève visite de la réserve. Emporter gants et pique-nique, bottes conseillées.

RDV 10h00 avenue Nicodème (en face du n°37) à 1330 Rixensart, fin prévue vers 15h30. **Inscription souhaitée** au plus tard la veille.

Possibilité de chercher des participants voyageant en train à la gare de Genval.

Gratuit. **Contact** : Julien Taymans 0485/14.69.47 ou julien.taymans(AT)natagora.be

DIMANCHE 21 JUIN (1 journée)

A la découverte des oiseaux chanteurs du Marais de Genneville et de la campagne avoisinante

Nous commencerons la journée par une visite de la réserve naturelle du Marais de Genneville. Ses mares, ses roselières, ses haies vives indigènes et ses prairies fleuries.

Nous partirons ensuite en direction de L'Ecluse pour parcourir le plateau agricole et y observer les oiseaux nicheurs des milieux ouverts. Le retour se fera par la réserve de Rosdel de Hoegaarden.

Emporter bonnes chaussures de marche, pique-nique et jumelles.

RDV 8h30 Rue Mont-à-Lumay (entrée au niveau du n°52) à Saint-Remy-Geest (Jodoigne), fin prévue vers 15h30. Inscription souhaitée au plus tard la veille.

P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3€ pour les non-membres.

Contact : Hervé Paques 0497/97.02.36 ou herve.paques(at)gmail.com

SAMEDI 11 JUILLET (1 matinée)

Balade au fil de l'Argentine

Balade ornithologique sur le thème des chants d'oiseaux.

RDV à 9h00 à l'entrée du Domaine Solvay, chaussée de Bruxelles à La Hulpe, fin vers 12h30.

P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3€ pour les non membres.

Contact : Carlos Terseleer 0485/40.99.39, **inscription obligatoire** pour le 29/07 au plus tard

DIMANCHE 2 AOUT (1 matinée)

Nature et culture dans la campagne cérusienne

Les champs de Céroux, entre nature et culture. Histoire, ethnobotanique, usage culinaire et médicinaux des plantes estivales, analyse de paysage.

RDV à 9h00 place Communale, devant l'église de Céroux, 1341 Céroux-Mousty, fin vers 12h30.

P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3€ pour les non membres.

Contact : Françoise Baus 0479/89.08.23 (sms uniquement) ou francoise.baus(at)skynet.be, **inscription obligatoire** pour le 29/07 au plus tard.

La Régionale Natagora Brabant wallon, en quelques lignes...

Le but de la Régionale Natagora Brabant wallon est de rassembler toutes les personnes qui désirent s'investir dans l'organisation d'activités d'information et de sensibilisation du public à la nature, ainsi que dans le partage des connaissances naturalistes et la découverte de la nature. Par exemple, activités d'observation de la faune et de la flore locales, protection de sites naturels tels que les zones humides et les batraciens qui y vivent, promotion de l'accueil de la nature au jardin, etc. Ces activités sont développées dans un souci constant de formation et d'éducation, mais aussi de communication et d'écoute du public et des acteurs socio-économiques locaux.

La Régionale s'organise en différents Pôles d'action. Actuellement, il en existe plusieurs :

- Ornitho
- Mammifères
- Vigilance
- Sensibilisation
- Invasives
- Jardin naturel
- Communication



De plus amples informations sont disponibles sur son site internet : <http://www.natagora.be/brabantwallon>
Si vous êtes intéressés de participer plus activement à nos activités, contactez-nous par email à l'adresse [bw\(AT\)natagora.be](mailto:bw(AT)natagora.be) (en remplaçant le (AT) par @).

Le Forum de discussion NatagoraBW

Afin de permettre le partage des nombreuses observations ornithologiques, mais aussi naturalistes au sens large, effectuées en Brabant wallon, un outil est à votre disposition : le forum de discussion NatagoraBW. Les thèmes abordés sur ce forum sont divers et variés : comptes-rendus d'observations ou partage d'expériences et d'informations, etc. Ces thèmes doivent concerner la nature au sens large en Brabant wallon : la biodiversité, l'ornithologie, l'herpétologie, la mammalogie, l'entomologie, la botanique, la mycologie ou encore l'aménagement du territoire, les enquêtes publiques concernant des projets susceptibles d'avoir un impact sur la nature, etc.

Nous vous attendons nombreux sur le forum pour de fructueux échanges. Pour s'y inscrire, envoyez un mail à NatagoraBW-subscribe@yahoogroupes.fr ou surfez sur <http://fr.groups.yahoo.com/group/NatagoraBW/>

NatagoraBw sur Facebook



C'était presque devenu une légende mais nous y voici enfin : la Régionale Natagora Brabant wallon a sa page Facebook !

Loin de remplacer le site web de la Régionale et les divers forums de discussion, cet outil se veut complémentaire.

Facebook permet une approche plus dynamique qu'un site web. Nous ne manquerons pas de diffuser des informations qui -nous l'espérons- inciteront le lecteur à aller voir le site web pour plus de détails.

Ce sera aussi l'occasion de l'inviter à participer aux nombreuses activités de la Régionale et parfois, de lancer des appels pour se mobiliser face à certaines menaces à l'encontre de la Nature en Brabant wallon.

Cette page sera un espace d'expression pour tous. Vos photos Nature, vos expériences et commentaires seront les bienvenus.

Si vous avez un compte Facebook, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous abonner à notre page, et la diffuser à vos contacts.

Si vous n'êtes pas sur Facebook (c'est votre droit!), il vous est tout de même possible de consulter la page, via le lien suivant : <https://www.facebook.com/natagorabw>

Venez y jeter un coup d'oeil de temps à autre ;-)